

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 08349 Numéro SIREN : 431 371 939 Nom ou dénomination : LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2022 sous le numéro de dépôt 164661



Rapport annuel

au 30 septembre 2021

LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE

Part C, Part D, Part S

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

SICAV de droit français

CLASSIFICATION

Actions internationales

Document public

La Banque Postale Asset Management – 34, rue de la Fédération 75737 Paris Cedex 15

La Banque Postale Asset Management est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 924 098,60 euros – 879 553 857 RCS Paris

labanquepostale-am.fr

Sommaire

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'Administration

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Rapport de gestion

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

CERTIFICATION DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

Rapport du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Président

- **M. Nicolas CAUJOLLE**
Directeur - Direction de la Filière Patrimoniale du Réseau
La Banque Postale

Administrateurs

- **La Banque Postale Asset Management**
Représentée par M. Vincent CORNET
Directeur de la Gestion
La Banque Postale Asset Management
- **CNP Assurances**
Représentée par M. Emmanuel BRUTIN
Responsable Gestion des Portefeuilles Assurés
Direction des Investissements
CNP Assurances
- **La Banque Postale**
Représentée par Monsieur Philippe LABARBE
Responsable Devoir de Conseil en Investissement
La Banque Postale

Directeur Général

- **Mme Rozenn LE CAINEC**
Co-directeur Multi-Actifs et Performance Absolue
La Banque Postale Asset Management

Commissaire aux comptes

- **Cabinet DELOITTE & ASSOCIES**
Représenté par M. Olivier GALIENNE

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DANS TOUTE SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Au titre de l'article L225-37-4 du Code de commerce, sont présentés ci-après les mandats des administrateurs de la SICAV. Les informations relatives aux mandats et fonctions exercées durant l'exercice ont été transmises à la SICAV par chaque mandataire social, sous sa seule responsabilité.

Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission au
Nicolas CAUJOLLE			
SA à Directoire La Banque Postale		Directeur - Direction de la Filière Patrimoniale du Réseau	
SICAV LBPAM ISR Obli 2 Ans	RP de SF2, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Obli Moyen Terme	RP de SF2, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Europe Monde	Président du CA, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions 80	Président du CA, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 15	Président du CA, administrateur	Néant	
Philippe LABARBE			
SA à Directoire La Banque Postale		Responsable Devoir de Conseil en Investissement	
SICAV LBPAM ISR Profil 50	RP de La Banque Postale, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Europe Monde	RP de La Banque Postale, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions 80	RP de La Banque Postale, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Focus Euro	RP de SF2, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Focus France	RP de SF2, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 15	RP de La Banque Postale, administrateur	Néant	
SCPI Ciloger Habitat 4	Membre du Conseil de surveillance	Néant	
SA LBP Image 5	Directeur Général Délégué	Néant	
SA LBP Image 6	Administrateur	Néant	
SA LBP Image 8	Président Directeur Général	Néant	
SCPI Ciloger Habitat 5	RP de La Banque Postale, membre du CS	Néant	
Emmanuel BRUTIN			
SA CNP Assurances		Responsable gestion des Portefeuilles Assurés – Direction des investissements	
SA CNP Luxembourg	Administrateur	Néant	
SA EPSSENS	Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Europe Monde	RP CNP Assurances, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions 80	RP CNP Assurances, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 50	RP CNP Assurances, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 15	RP CNP Assurances, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Diversifié	RP CNP Assurances, administrateur	Néant	

Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission au
Vincent CORNET			
SA à Directoire La Banque Postale AM	Membre du Directoire	Directeur de la gestion	
SICAV LBPAM SRI Human Rights	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Amérique	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM Reponsable Actions Euro	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions France	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Europe Monde	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Diversifié	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Focus Euro	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Focus France	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Monde	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Small Cap Euro	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM Actions Asie Pacifique	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions 80	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Obli 2 Ans	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Monde	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Obli Moyen Terme	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Obli Revenus	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 15	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 50	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM ISR ACTIONS EURO	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
Rozenn LE CAINEC			
SA à Directoire La Banque Postale AM		Co-directeur Multi-Actifs et Performance Absolue	
SICAV LBPAM ISR Actions Diversifié	Directeur général	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Europe Monde	Directeur général	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions 80	Directeur général	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Small Cap Euro	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV ISR ACTIONS MONDE	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
LBPAM ISR ACTIONS AMERIQUE	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
LBPAM ACTIONS ASIE PACIFIQUE	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 15	RP de LBPAM, administrateur (jusqu'au 17 novembre 2020, directeur général délégué)	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 50	RP de LBPAM, administrateur (jusqu'au 17 novembre 2020, directeur général délégué)	Néant	

CONVENTIONS, AUTRES QUE CELLES PORTANT SUR DES OPÉRATIONS COURANTES ET CONCLUES À DES CONDITIONS NORMALES, INTERVENUES, DIRECTEMENT OU PAR PERSONNE INTERPOSÉE, ENTRE, D'UNE PART, L'UN DES MANDATAIRES SOCIAUX OU L'UN DES ACTIONNAIRES DISPOSANT D'UNE FRACTION DES DROITS DE VOTE SUPÉRIEURE À 10 % DE LA SICAV ET, D'AUTRE PART, UNE AUTRE SOCIÉTÉ DONT LA SICAV POSSÈDE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

NÉANT

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

NÉANT

ORGANE CHOISI POUR EXERCER LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Le conseil d'administration a choisi de dissocier les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPC

- Depuis le 21 juillet 2020, la méthode de sélection des titres de votre SICAV est modifiée pour intégrer des critères d'investissement socialement responsable (ISR) à la sélection de valeurs, méthode « GREaT » développée par LBPAM qui repose sur quatre critères d'évaluation : la gouvernance responsable, la gestion durable des ressources, la transition économique et énergétique et le développement des territoires.

L'objectif de gestion et la stratégie d'investissement de votre SICAV sont modifiés en conséquence.

À cette occasion, votre SICAV LBPAM ACTIONS EUROPE MONDE a changé de dénomination pour LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE.

- Le 1^{er} novembre 2020, il sera procédé au transfert de votre SICAV, actuellement gérée par LBPAM, à la Nouvelle LBPAM, agréée en tant que société de gestion par l'AMF sous le numéro GP-20000031 et qui gardera le nom de La Banque Postale Asset Management. Cette nouvelle LBPAM se substituera à l'actuelle LBPAM dans l'intégralité de ses droits et obligations.

Cette opération a reçu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers le 7 octobre 2020.

- Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, la société de gestion La Banque Postale Asset Management a souhaité conserver l'éligibilité au PEA de la SICAV LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE.

Dans ce contexte, La Banque Postale Asset Management a jugé nécessaire de modifier l'indice composite :

- Jusqu'au 10 février 2021, l'indice composite est : 80 % MSCI Europe ex Switzerland + 20 % MSCI AC World ex Europe
- À compter du 11 février 2021, l'indice composite sera : 80 % MSCI EMU DNR + 20 % MSCI AC World ex EMU
- Par ailleurs, conformément à la doctrine de l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) et de l'Autorité des marchés financiers (AMF), les sociétés de gestion doivent informer les porteurs des fonds dont elles assurent la gestion si ces fonds sont gérés de manière « active » ou « passive » et, lorsque la gestion du fonds est « active », elles doivent indiquer le degré de liberté de la gestion par rapport à son indicateur de référence.

Dans cet objectif, les DIC1 et prospectus de la SICAV LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE sont modifiés afin d'insérer des explications sur l'utilisation des indices de référence par la société de gestion. Cela a également pour conséquence de modifier la rubrique « Objectif de gestion » et « Indicateur de référence » du prospectus de la SICAV.

Ces modifications, qui ne nécessitent pas d'agrément de la part de l'Autorité des marchés financiers, entrent en vigueur le 11 février 2021.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'allocation de référence de la SICAV est composée de 80 % d'actions européennes (indice MSCI EMU) et de 20 % d'actions monde hors Europe (indice MSCI AC World ex EMU).

Conjoncture économique et financière

Le quatrième et dernier trimestre de l'année 2020 aura été marqué par un lot de nouvelles en faveur de la prise de risque. Si le mois d'octobre 2020 fut dans la même lignée morose du mois de septembre, novembre 2020 restera certainement comme un mois que les investisseurs n'oublieront pas. En effet, c'est tout d'abord du côté de la politique américaine que les investisseurs ont accueilli avec enthousiasme l'élection de Joe Biden comme président des États-Unis, accompagnée de l'anticipation d'une « vague bleue » incitant à réduire l'incertitude politique, et des relations commerciales moins tendues avec le reste du monde, excepté la Chine. Le véritable catalyseur a été les résultats très encourageants du candidat-vaccin de Pfizer/BioNtech et celui de Moderna Therapeutics qui ont vite remis le marché en mode positif, au profit de la thématique 'valeurs décotées' et des valeurs cycliques. À la fin du mois de décembre, l'accord entre Londres et Bruxelles sur le Brexit et celui conclu, après moult rebondissements, entre républicains et démocrates sur les 900 Mds\$ de la dernière patte du plan de relance US, ont enfoncé le clou dans les derniers jours de

l'année, signant un des plus beaux trimestres boursiers de l'histoire. Tirés à la hausse par les espoirs suscités par ces vaccins et par une forte demande en provenance d'Asie, les cours des matières premières industrielles et énergétiques se sont fortement appréciés.

Sans grande surprise, le premier trimestre 2021 aura aussi été très influencé par l'évolution de la crise sanitaire, et elle fut très hétérogène selon les pays. En Asie, berceau de ce Covid-19, après de lourdes restrictions et des confinements très stricts, les principaux pays dont la Chine n'ont pas connu de regain significatif dans les contaminations et le nombre de décès ; ceci leur a permis de rouvrir leurs économies avant les autres zones. En Europe, plusieurs mutants du virus qui avaient fait leur apparition fin décembre 2020 se sont propagés à travers le Vieux Continent, notamment le 'variant britannique'. L'Angleterre, qui a combiné un confinement très rigoureux et une campagne de vaccination efficace, a mieux traversé cet épisode. Les pays de la zone euro, moins bien approvisionnés en vaccins, n'ont pas eu d'autres choix que de durcir leurs restrictions au fur et à mesure de la propagation du virus et de la tension hospitalière. À l'inverse, les États-Unis ont eu de très bonnes nouvelles sur le plan sanitaire au cours du trimestre, avec une campagne de vaccination intensive permettant une réouverture, parfois trop rapide, de l'économie. Quant aux pays émergents d'Europe et d'Amérique Latine, la situation est restée toujours très sensible, et le Brésil restera à ce stade le pays le plus endeuillé au monde. De leurs côtés, les nouvelles liées à la macroéconomie ont montré des chiffres solides en provenance des États-Unis, laissant entrevoir une surchauffe inflationniste, et par ricochet une hausse des taux souverains. Cette hausse des taux américains a aspiré à la hausse les taux d'états des autres pays, notamment en zone euro. Il a fallu des communications fortes et de nouvelles interventions des banques centrales pour les contenir. Cette volatilité sur les marchés obligataires s'est traduite par une volatilité sur les marchés actions et de puissantes rotations sectorielles. Les valeurs financières ont été les grandes gagnantes du trimestre, alors que les valeurs du segment technologique ont souffert, notamment au cours du mois de février. En fin de trimestre cette volatilité s'est réduite, aidée par les avancées significatives sur le plan de relance budgétaire et le plan d'investissement en infrastructure de l'administration Biden. Dans cet étrange mélange de bonnes et de moins bonnes nouvelles, de perspectives de sortie de crise adossées à une certaine incertitude, les investisseurs ont fait le choix du verre à moitié plein, et leur regain d'appétit pour les actifs risqués a poussé les indices actions à des niveaux record aux États-Unis, en Europe et au Japon. Seuls les marchés émergents, pénalisés par la hausse du Dollar et des taux américains, n'ont pas participé à cette envolée. Dans la lignée du dernier trimestre 2020, le premier trimestre 2021 aura été très favorable aux matières premières industrielles et énergétiques.

Le deuxième trimestre 2021 est resté marqué par des banques centrales, notamment la Banque centrale européenne et la Fed, qui ont rappelé que leurs politiques monétaires resteraient encore accommodantes. Ce soutien indéfectible est resté un catalyseur puissant dans la bonne tenue des marchés. La crise sanitaire a montré des éléments mitigés. Les nouvelles les plus sombres ont concerné l'Inde et le Brésil où la situation épidémique s'est aggravée. L'optimisme lié à la poursuite des campagnes de vaccination a surpassé les inquiétudes suscitées par les variants du Covid-19. Au mois de mai, après une saison de résultats des entreprises de bonne facture, les opérateurs se sont concentrés sur les statistiques conjoncturelles liées au tempo de la reprise économique mondiale et la crainte de spirale inflationniste qui l'accompagne, notamment en Europe et aux États-Unis. Du côté de la macroéconomie, les statistiques publiées ont confirmé une accélération de la croissance en zone euro et aux États-Unis. Toujours Outre-Atlantique, l'accord obtenu par J. Biden pour son plan d'investissement de grande ampleur dans les infrastructures et l'annonce de la réussite des grandes banques américaines aux tests de résistance ont suscité l'optimisme.

Les marchés boursiers ont évolué de manière inégale au cours du troisième trimestre 2021. Alors que l'on constatait encore en juillet et août principalement une hausse des cours, la plupart des marchés se sont retournés en septembre. Les craintes se sont portées sur la thématique de reflation, alimentée par la sensible hausse des prix des matières premières. Le marché obligataire a donné le signal, suite à la confirmation que le dérapage de l'inflation pourrait durer plus longtemps que prévu. Dans ce contexte, la Réserve fédérale américaine a quelque peu surpris les marchés en avançant son programme de réduction d'achat d'actifs provoquant un fort mouvement de hausse des rendements obligataire et une baisse des marchés actions.

Au final sur l'exercice, l'indice de la zone euro, MSCI EMU tout comme l'indice actions monde, MSCI WORLD, bondissent de 30,35 %.

Commentaire de gestion

Le portefeuille a conservé une exposition supérieure à celle de son indice de référence sur l'essentiel de la période. En effet, la disponibilité et l'efficacité élevée des vaccins a été en novembre dernier un élément déclencheur d'une vue plus constructive sur les indices actions, en particuliers pour l'Europe et pour les États-Unis. Ainsi, nous avons abordé le début de l'année 2021 avec une anticipation de reprise économique vigoureuse, mais d'un autre côté un retour nécessaire sur des valorisations Actions plus raisonnables. Ainsi, sur la période notre exposition a oscillé entre 99 et 102 % d'exposition.

Entre le 30 septembre 2020 et le 11 février 2021, la poche action du portefeuille a adopté un profil défensif. Cela s'est traduit par une allocation de style orientée principalement autour du style qualité, short des valeurs risquées et long des grosses capitalisations boursières. Suite au Brexit, afin que le fonds puisse conserver son caractère PEA, le benchmark de la poche actions a changé passant du MSCI Europe Ex Suisse au MSCI EMU le 11 février 2021. La poche s'est alors positionnée proche du Benchmark « ISR », qui est le MSCI EMU dont on a exclu les 20 % pires émetteurs en termes de note GREaT, privilégiant ainsi les titres values, surpondérant les secteurs de la Banque et des Matériaux de base et sous-pondérant les secteurs de la Distribution et Biotechnologie pharmaceutique.

Sur la période, les valeurs les plus sur pondérées ont été ASML, LVMH, SAP, Sanofi et L'Oréal. Les valeurs les plus sous pondérées ont été Prosus, Adyen, Bayer, ABInbev et Flutter.

Nous avons par ailleurs ponctuellement mis en place des protections ou indexations à travers des stratégies optionnelles sur les marches Actions Européens et Américains essentiellement.

Notre trésorerie a également été placée tout au long de la période dans des produits monétaires court terme. Ces investissements sont néanmoins restés faibles compte tenu de notre niveau d'investissement Actions et des taux de rendement négatifs.

PERFORMANCES

L'indice de référence est 80% MSCI EMU dividendes nets réinvestis + 20% MSCI AC World ex EMU dividendes net réinvestis (en euro)

Performances	SICAV – Part C	Indice de référence
Sur 1 an	30,46 %	29,75 %
Sur 3 ans	19,62 %	26,89 %
Sur 5 ans	41,72 %	53,10 %

Performances	SICAV – Part S	Indice de référence
Sur 1 an	30,46 %	29,75 %
Sur 3 ans	19,61 %	26,89 %
Sur 5 ans	41,72 %	53,10 %

Performances	SICAV – Part D	Indice de référence
Sur 1 an	30,46 %	29,75 %
Sur 3 ans	19,62 %	26,89 %
Sur 5 ans	41,71 %	53,10 %

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM ISR CASH EONIA M	29 232 560,73	27 518 661,21	56 751 221,94
OSTRUM ISR CASH EONIA Z	17 072 028,06	23 168 295,51	40 240 323,57
ISHR MSCI KOREA	4 836 650,00	2 461 950,00	7 298 600,00
ASML HOLDING NV	4 309 135,27	610 721,84	4 919 857,11
AMUNDI ETF S&P 500		3 873 100,00	3 873 100,00
LVMH MOET HENNE	3 268 644,49	559 920,61	3 828 565,10
UNILEVER PLC		3 252 821,32	3 252 821,32
SX5E 12/17/21 C3200	1 177 940,00	1 867 560,00	3 045 500,00
ASTRAZENECA PLC	8 851,72	2 923 699,78	2 932 551,50
NOVO NORDISK-B	2 782,90	2 795 929,14	2 798 712,04

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 210,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 300,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 107,92 % selon la méthode de l'engagement,
- 107,91 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions C** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/09/18	2018	Néant	Néant	Néant
30/09/19	2019	Néant	Néant	Néant
30/09/20	2020	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions S** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/09/18	2018	Néant	Néant	Néant
30/09/19	2019	Néant	Néant	Néant
30/09/20	2020	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions D** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/09/18	2018	1 113 772,60	1 113 772,60	0,00
30/09/19	2019	1 135 130,58	1 135 130,58	0,00
30/09/20	2020	1 123 615,96	1 123 615,96	0,00

QUOTE-PART D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES AU PEA (ART. 91 QUATER L DU CGI ANNEXE II)

En moyenne, la quote-part d'investissement en titres éligibles au PEA a été d'environ 78,20 %.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)) :

Le fonds n'a eu ni recours aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT), ni aux Total Return Swap (TRS).

PROFIL DE RISQUE

La SICAV relève de la classification « Actions internationales ». De ce fait, elle comporte principalement des risques liés à ses investissements sur les marchés actions internationaux.

Les principaux risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont :

- **Risque de perte en capital** : la SICAV ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque de gestion discrétionnaire** : la gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que la SICAV ne soit pas exposée à tout moment sur les marchés et/ou les valeurs les plus performants.
- **Risque actions** : en raison de sa stratégie d'investissement, la SICAV est exposée au risque actions. Ainsi, si les marchés actions auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative la SICAV peut baisser. Plus particulièrement, une baisse des marchés mondiaux actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.
- **Risque lié aux investissements sur les petites et moyennes capitalisations** : l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ces actions de petite capitalisation, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques de volatilité entraînant une baisse de la valeur liquidative de la SICAV plus importante et plus rapide.
- **Risque de change** : il provient du risque de baisse des différentes devises des instruments financiers en portefeuille par rapport à la devise référence du portefeuille, l'euro. Cette exposition peut être réduite par l'utilisation des différents instruments financiers présentés dans le cadre de la stratégie d'investissement. Cependant, une dépréciation des devises sur lesquelles le portefeuille est investi par rapport à l'euro peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.
- **Risque lié aux investissements sur les marchés émergents** : les risques de marchés sont amplifiés par d'éventuels investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.
- **Risque de taux lié aux variations des taux d'intérêt**. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits à taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative de la SICAV. Ce risque reste limité en raison du caractère secondaire des investissements en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- **Risque de crédit lié aux variations des rendements ou défauts de paiement relatifs aux émissions privées**. En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investie la SICAV baissera pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative. Ce risque reste faible en raison, à la fois du caractère secondaire des investissements sur des émissions privées et également de la diversification en termes de qualité de signature.

- **Risque spécifique aux instruments de titrisation (ABS...)** : pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

Les risques accessoires associés aux techniques employées sont les suivants :

- **Risques financiers liés aux placements sur des fonds d'investissement et à l'utilisation de stratégies de gestion alternative** : dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternative peuvent s'exposer positivement ou négativement sur des actions ou des indices actions, elles induisent un risque actions supplémentaire. D'autres risques peuvent être générés par l'utilisation de ces stratégies de gestion alternative, comme le risque de taux, de volatilité, de crédit ou de change. Ces risques peuvent être pris directement ou indirectement via le recours à des OPC ou à des fonds d'investissement. Ces risques restent faibles en raison du caractère accessoire de ces placements.
- **Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cession temporaires de titres** : la SICAV est exposée au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison).

- **Risque lié aux instruments non cotés** : ce risque provient du mode de valorisation et de la faible liquidité des instruments non cotés sur un marché réglementé. Ce risque reste accessoire.
- **Risque de liquidité** : ce risque peut survenir à l'occasion de rachats massifs d'actions de la SICAV et correspond à la difficulté à déboucler des positions dans des conditions financières optimales.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le dispositif mis en place cherche à s'assurer, lors de la création de la SICAV, de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

La SICAV sélectionne ses investissements en complétant l'analyse financière par une analyse ISR.

I - Description de la méthodologie d'analyse ESG

L'objectif de la recherche ISR pratiquée dans la gestion de la SICAV est d'identifier les émetteurs qui :

- Proposent des innovations, des solutions aux principaux enjeux : démographie, urbanisation, environnement, climat, agriculture, alimentation, santé publique...
- Anticipent l'importance de ces enjeux par une conduite, une responsabilité sur les quatre axes de notre philosophie ISR.

La détermination de l'univers éligible d'investissement est effectuée selon des critères d'évaluation des sociétés regroupés en 4 axes de notre philosophie **GREaT**

- Gouvernance responsable
- Gestion durable des Ressources
- Transition Énergétique et Économique
- Développement des Territoires



Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des **meilleures pratiques** en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires



Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les **ressources humaines ou naturelles** : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement



Transition Énergétique et Économique

Contribuer à la transition économique pour de nouveaux modes de consommation et de production plus durables, et accompagner le passage d'un modèle économique fortement consommateur d'énergies fossiles vers un **modèle plus sobre et plus durable**, voire décarboné



Développement des Territoires

Promouvoir l'emploi et la formation, la **création et le développement** d'activités locales, ainsi que le transfert de technologies et de compétences dans les pays en développement

LBPAM a sélectionné les critères fournis par les agences Vigeo Eiris et MSCI afin de mieux répondre à ces 4 piliers d'analyse :

	VIGEO-EIRIS	MSCI ESG RESEARCH
Transition énergétique & économique	◆ Contribution à la transition énergétique (1 sous-critère) ◆ L'offre de produits (2 sous-critères) ◆ Émission de gaz à effet de serre (2 sous-critères) ◆ Contribution à la transition économique (1 sous-critère)	◆ Contribution à la transition énergétique (3 sous-critères) ◆ Offre de produits en faveur de la transition énergétique (1 sous-critère) ◆ Émission de gaz à effet de serre (2 sous-critères) ◆ Contribution à la transition économique (2 sous-critères)
Développement des territoires	◆ Développement de l'emploi et de la formation (1 sous-critère) ◆ Gestion des restructurations (2 sous-critères) ◆ Développement local (2 sous-critères) ◆ Offre de produits avec des impacts sociaux positifs (1 sous-critère)	◆ Développement de l'emploi et de la formation (1 sous-critère) ◆ Gestion des restructurations (2 sous-critères) ◆ Offre de produits avec des impacts sociaux positifs (4 sous-critère)
Gestion durable des ressources	◆ Conditions de travail (5 sous-critères) ◆ Chaîne de fournisseurs (2 sous-critères) ◆ Respect de l'environnement (8 sous-critères)	◆ Conditions de travail (3 sous-critères) ◆ Chaîne de fournisseurs (2 sous-critères) ◆ Respect de l'environnement (6 sous-critères)
Gouvernance responsable	◆ Équilibre des pouvoirs (2 sous-critères) ◆ Rémunération équitable (2 sous-critères) ◆ Éthique commerciale (3 sous-critères) ◆ Politique fiscale (2 sous-critères) ◆ Relation avec le client (3 sous-critères)	◆ Équilibre des pouvoirs (1 sous-critère) ◆ Rémunération équitable (1 sous-critère) ◆ Éthique commerciale (2 sous-critères) ◆ Responsabilité produit (2 sous-critères)

II - Méthodologie de prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement

Les critères ESG sont pris en compte dans la définition de l'univers d'investissement éligible et dans la construction du portefeuille.

Nom du fonds	Description de l'univers d'investissement
LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE	L'objectif de gestion de la SICAV est double : – chercher à offrir une performance supérieure à l'indice composite suivant : 80 % MSCI EMU DNR + 20% MSCI AC World ex EMU DNR sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, et un portefeuille composé de valeurs internationales à des souscripteurs qui souhaitent être pleinement exposés aux marchés d'actions tout en profitant des opportunités présentées par d'autres classes d'actifs, – mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR). Afin de chercher à atteindre ce double objectif de gestion, la construction de portefeuille se fait en deux étapes : la première consiste à analyser un univers de valeurs à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR) et la seconde vise à sélectionner les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières. L'univers d'investissement initial est défini comme les titres directs et indirects tels que les actions et/ou titres de créance libellés en euro et émis par les émetteurs privés et/ou quasi-publics. De l'univers d'investissement initial sont exclues des valeurs interdites. Il s'agit d'émetteurs pour lesquels le comité d'exclusion de la société de gestion a identifié une violation sévère, systématique et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG ainsi que des émetteurs de secteurs controversés (tabac, charbon et jeux d'argent). LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE est un fonds de fond doit détenir au moins 90 % de fonds labellisés.

Adhésion de l'OPCVM à diverses initiatives

L'OPC adhère au Code de transparence pour les OPCVM ISR ouverts au public, approuvé par l'AFG et le FIR.

L'OPC a reçu le **Label ISR public en juillet 2020**. Ce label fait l'objet d'un contrôle annuel.

Cette labellisation garantit que la gestion du fonds s'appuie sur des méthodologies ISR solides avec une exigence de transparence forte et une information de qualité.

Mise à disposition d'informations ESG

Informations disponibles sur la page internet de chaque OPC :

- Le dernier Code de Transparence
- Le reporting mensuel incluant systématiquement des commentaires et données de notation extra-financière
- Un inventaire semestriel reprenant les entreprises présentes dans le fonds avec la note GREaT de chacune
- L'ensemble de la documentation réglementaire des fonds (DICI, Prospectus complet, rapport annuel...). Le rapport annuel contient des éléments de reporting extra-financier.

LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La philosophie ISR de LBPAM est fondée sur quatre axes issus de notre expérience, des valeurs historiques de notre groupe et d'une volonté forte de proposer une gestion différenciée et engagée :

- **La gouvernance responsable.**
- **La gestion durable des ressources humaines et naturelles**
- **Le soutien à la transition énergétique et économique**
- **Le développement des territoires**

Les enjeux couvrent à la fois les pratiques ESG des émetteurs et l'alignement de leur stratégie avec chacun des quatre piliers.

Les processus d'analyse ISR et de gestion des fonds ISR, ainsi que la politique de vote, sont basés sur cette philosophie.

Nos convictions au sujet des enjeux climatiques et énergétiques sont exprimées principalement au sein des 2 axes suivants :

■ Transition Énergétique et Économique

L'analyse ISR de LBPAM étudie l'exposition au changement climatique de chaque entreprise et sa capacité à faire face aux enjeux environnementaux à travers les critères suivants :

- exposition charbon
- intensité carbone
- exposition fossile actuelle et à venir
- intégration de la stratégie transition énergétique dans la stratégie de l'entreprise
- offre de produits et de services pour faire face aux enjeux du changement climatiques...

Ces critères visent à mesurer l'exposition des entreprises aux risques de transition (législation, prix carbone...). L'analyse qualitative sur cet axe, en particulier pour les secteurs les plus exposés, vise à étudier l'alignement de la stratégie de l'entreprise vis-à-vis de scénarii de maîtrise du réchauffement climatique.

■ Gestion durable des Ressources

L'analyse ISR de LBPAM étudie l'utilisation des ressources environnementales par les entreprises via différents critères concernant l'eau, les déchets, la biodiversité... Ces éléments permettent d'analyser comment l'entreprise prend conscience de la raréfaction des ressources, en particulier dans les zones de stress hydrique ou d'écosystèmes fragiles, et comment elle agit pour minimiser son impact environnemental.

Par ailleurs, LBPAM est très familière avec les obligations de reporting édictée par l'article 173 de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Dès janvier 2015, nous avons rédigé une note d'analyse des dispositions du décret, à destination de nos clients, incluant nos premières réponses pour répondre aux exigences :

Outil Transition Énergétique

LBPAM a développé un outil d'analyse et de reporting intégrant des « indicateurs Transition Énergétique ».

1 Identifier

- Données CO2 pour toutes les entreprises présentes dans les portefeuilles et benchmarks
- Entreprises exposées aux énergies fossiles
- Entreprises « Solutions Transition Énergétique »
- Green Bonds

2 Calculer au niveau du portefeuille

- Intensité carbone du portefeuille et de son benchmark
- Exposition carbone, en fonction du chiffre d'affaires et du mix énergétique
- Exposition aux entreprises « Solutions Transition Énergétique » et aux Green Bonds

3 Bénéficier d'une vue d'ensemble de l'intensité carbone au niveau des secteurs et des valeurs

Nous avons ainsi développé un outil permettant, pour chaque portefeuille géré par LBPAM, de connaître en temps réel trois indicateurs :

- L'intensité carbone du portefeuille (comparé à son benchmark).
- L'exposition aux entreprises liées aux activités charbon.
- L'exposition aux entreprises « solution transition énergétique » et aux green bonds.



Politique d'exclusion du charbon innovante :

En cohérence avec son engagement de basculer 100 % de ses encours en gestion responsable d'ici 2020, LBPAM adapte sa stratégie de sélection des émetteurs des secteurs miniers et de la production d'électricité afin d'agir davantage en faveur de la transition énergétique :

- Prise en compte de leurs stratégies en faveur de la transition énergétique et de leur alignement avec l'objectif de l'Accord de Paris, afin de limiter le réchauffement climatique au plus proche d'1,5°C
- Pas d'utilisation d'une logique de seuil afin d'éviter d'exclure des acteurs en transition ou, à l'inverse, d'investir dans des acteurs très diversifiés mais qui peuvent avoir des réserves de charbon très importantes

Les investissements sont limités aux émetteurs qui ont annoncé une sortie pilotée du charbon :

- Mise en œuvre de sortie prenant en compte les spécificités géographiques mises en évidence dans les travaux du GIEC
- Fermeture ou transformation d'actifs, et non leur cession
- Prise en compte des impacts sociaux et sociétaux de la fermeture des sites

Les entreprises n'ayant pas publié un alignement avec l'Accord de Paris sont exclues des portefeuilles.

En parallèle, LBPAM s'engage avec l'ensemble de la communauté financière sur les enjeux ESG et le climat :



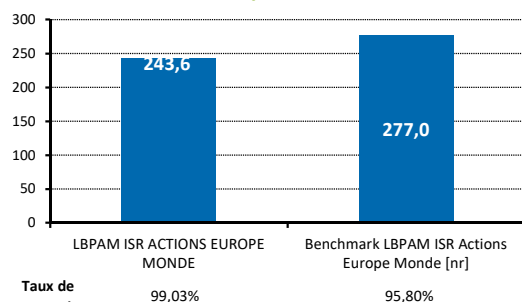
Le décret d'application de l'alinéa 6 de l'article 173 de la loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte demande aux investisseurs des éléments de reporting sur leur gestion des risques climatiques et leur contribution au financement de l'économie verte.

LBPAM propose ce document, en complément du reporting financier, avec 3 indicateurs : l'intensité carbone, l'exposition fossile et le financement des solutions vertes.

Ce reporting est un premier moyen de faire une analyse des portefeuilles et d'identifier les leviers pour maîtriser l'empreinte carbone et orienter les financements vers les solutions de la Transition Energétique.

Intensité Carbone

→ Intensité Carbone exprimée en tCO2 / M€ CA



NB : Le calcul de l'intensité carbone du fonds est donné à titre indicatif. Il prend uniquement en compte les titres d'émetteurs privés détenus dans nos fonds internes. Les émetteurs publics, les fonds externes et les instruments autres que les actions et les titres de créances sont exclus a priori du calcul.

→ Principaux contributeurs à l'Intensité Carbone du portefeuille

Entreprises	Secteurs	Contribution Carbone	Intensité Carbone (tCO2 / M€ CA)	Poids
Air Liquide SA	Materials	23,34	1383,13	1,35%
Enel SpA	Utilities	21,07	1522,06	1,11%
ArcelorMittal SA	Materials	13,20	3293,22	0,32%
CRH PLC	Materials	12,75	1638,10	0,63%
Iberdrola SA	Utilities	11,09	827,38	1,08%

Méthode de calcul :

Emissions de gaz à effet de serre (Direct + indirect de premier rang) de la dernière année disponible divisées par le chiffre d'affaires réalisé l'année précédente.

LBPAM a fait le choix de mesurer l'indicateur carbone rapporté au chiffre d'affaires qui permet une meilleure comparaison des entreprises entre elles et d'être intégré en amont de la construction des portefeuilles. Concernant le numérateur LBPAM a fait le choix d'utiliser le scope 1, le scope 2 et les émissions des fournisseurs de rang 1 (scope 3 direct).

Exposition aux ressources charbon

→ Principales expositions au charbon : liste des 10 entreprises ayant des activités liées au charbon les plus fortes (CA ou mix énergétique).

Les énergies fossiles, charbon en tête, sont la première cause du réchauffement climatique.

Connaitre son exposition au charbon est donc fondamental pour réduire son risque carbone.

LBPAM a choisi un seuil exigeant de 15% du CA ou du mix énergétique pour consolider cet indicateur.

L'exposition du portefeuille aux ressources charbon ressort ainsi à 1,39% de l'actif net

Entreprises	Secteurs	Principale implication	%CA généré	Poids
Endesa SA	Utilities	Prod. électr. au charbon	21,74%	0,14%
Enel SpA	Utilities	Prod. électr. au charbon	15,16%	1,11%
EDP - Energias de Portugal SA	Utilities	Prod. électr. au charbon	7,21%	0,28%
Engie SA	Utilities	Prod. électr. au charbon	2,24%	0,13%
Verbund AG	Utilities	Prod. électr. au charbon	0,85%	0,11%
Electricité de France SA	Utilities	Prod. électr. au charbon	0,68%	0,17%
Iberdrola SA	Utilities	Prod. électr. au charbon	0,60%	1,08%
Naturgy Energy Group SA	Utilities	Prod. électr. au charbon	0,40%	0,17%
UPM-Kymmene Oyj	Materials	Prod. électr. au charbon	0,06%	0,36%

Source : Trucost

Solutions à la Transition Energétique

→ Investissements dans des entreprises dont plus de 20% du CA est lié à une thématique de la transition énergétique

Entreprises	Thématiques	Poids
Exposition totale		23,31%
Liste des 10 entreprises les plus fortement exposées à la thématique TE :		
ASML Holding NV	Services et solutions environnementaux	5,35%
SAP SE	Economie circulaire	2,41%
Siemens AG	Services et solutions environnementaux	2,09%
Schneider Electric SE	Batiment vert	1,56%
Air Liquide SA	Services et solutions environnementaux	1,35%
Enel SpA	Energies renouvelables	1,11%
Iberdrola SA	Energies renouvelables	1,08%
Infineon Technologies AG	Services et solutions environnementaux	0,92%
Cie de Saint-Gobain	Batiment vert	0,59%
Dassault Systèmes SE	Services et solutions environnementaux	0,58%

Source : LBPAM

Méthode de calcul :

Identification des « valeurs vertes » : entreprises dont au moins 20% du CA est lié à une solution de la Transition Energétique.

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproducible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBPAM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

Les informations produites, sont des données internes à La Banque Postale Asset Management, valables à un instant T et susceptibles d'évoluer dans le temps. Elles sont produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré-contractuelle) à destination d'investisseurs professionnels ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable.

LBPAM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DICI, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBPAM sur simple demande ou sur le site www.labanquepostale-am.fr

→ Investissements dans des « green bonds »

Emissions	Emetteurs	Poids
Exposition totale		0,00%

Green bonds :

Un green bond est une obligation dont l'objectif est de financer des projets visant à promouvoir un développement environnemental durable.

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La Banque Postale Asset Management tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, 34 rue de la Fédération, 75015 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

La société de gestion ne publie pas de compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation dans la mesure où elle a opté pour un financement de la recherche sans lien avec les transactions réalisées dans les portefeuilles. La société de gestion a, en effet, recours à un compte recherche étendu à son activité de gestion collective d'OPC et décorrélé de tout mécanisme de commissions de courtage partagées.

FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,02 % de l'actif net moyen pour la part C,
- 0,02 % de l'actif net moyen pour la part S,
- 0,02 % de l'actif net moyen pour la part D.

INFORMATION LIÉE AU COVID-19

Aucune incidence ou événement significatif lié au COVID-19 n'est à déclarer.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes :

- Les collaborateurs de LBPAM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBPAM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion ; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le critère d'attribution de la rémunération variable est l'atteinte des objectifs individuels de chaque personne concernée.
- Personnel concerné par ces dispositions : l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.

Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la direction générale et des preneurs de risque, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 % sur 3 ans.

- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori : les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par :
 - Restitutions : reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ;
 - Malus : diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération : pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBPAM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBPAM et de la DRH.

- Enveloppe de rémunération variable : selon les collaborateurs, le taux d'atteinte maximale varie entre 0 % et 100 % de la rémunération fixe.

2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2020			Nb de bénéficiaires
Ensemble des CDI de la Société LBPAM			
	Fixe	11 795 142 €	131
	Variable + primes	4 298 086 €	127
Ensemble des gérants			
	Fixe	3 114 026 €	32
	Variable + primes	1 574 150 €	32
Ensemble des cadres supérieurs (non gérants)			
	Fixe	1 506 000 €	8
	Variable + primes	882 286 €	7

Comptes annuels

BILAN ACTIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	221 313 431,51	187 418 591,07
Actions et valeurs assimilées	179 425 419,21	142 306 299,33
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	179 425 419,21	142 306 299,33
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	41 437 724,34	38 443 729,99
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	41 378 679,74	38 362 569,52
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	10 725,00	16 350,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	48 319,60	64 810,47
Opérations temporaires sur titres	516,55	5 785 851,18
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	516,55	5 785 851,18
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	449 771,41	882 710,57
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	449 771,41	882 710,57
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	797 752,34	173 311,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	797 752,34	173 311,20
COMPTES FINANCIERS	63 755,16	400 443,24
Liquidités	63 755,16	400 443,24
TOTAL DE L'ACTIF	222 174 939,01	187 992 345,51

BILAN PASSIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	204 651 799,07	180 348 233,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,03	3 218 703,82
Report à nouveau (a)	1 975 337,34	2 537 500,27
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	13 896 186,77	-6 234 300,93
Résultat de l'exercice (a,b)	808 682,35	802 731,36
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	221 332 005,56	180 672 867,78
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	353 401,58	539 210,56
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	100,03	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	100,03	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	353 301,55	539 210,56
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	353 301,55	539 210,56
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	419 783,08	6 388 095,64
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	419 783,08	6 388 095,64
COMPTES FINANCIERS	69 748,79	392 171,53
Concours bancaires courants	69 748,79	392 171,53
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	222 174 939,01	187 992 345,51

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FSTU DJ 1220	0,00	2 068 200,00
MME MSCI EMER 1220	0,00	1 160 299,32
MME MSCI EMER 1221	161 214,89	0,00
EUREX MDAX 1220	0,00	1 888 250,00
NK NIKKEI 225 1220	0,00	695 582,65
DJE 600 EUROP 1220	0,00	7 832 175,00
EURO STOXX 50 1221	2 469 280,00	0,00
Z UKX - LOND 1220	0,00	3 606 460,50
RY EURJPY 1220	0,00	1 624 215,40
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 1220	0,00	2 143 862,19
SP 500 MINI 1221	927 078,39	0,00
HHI HANG SENG 1220	0,00	981 150,97
MEFF IBEX35 E 1020	0,00	2 624 856,00
XAE ENERGY SE 1220	0,00	1 082 820,96
NK NIKKEI 225 1221	1 266 232,37	0,00
DJE 600 EUROP 1221	612 630,00	0,00
EURO STOXX 50 1220	0,00	6 515 760,00
DJS TELECOM 1220	0,00	1 723 500,00
FTSE 100 FUT 1221	4 443 825,26	0,00
Options		
DJES BANKS 06/2021 CALL 80	0,00	335 175,00
DJES BANKS 12/2022 CALL 80	0,00	1 417 545,00
DJS BASIC RES INDEX 12/2021 CALL 650	471 004,80	0,00
NASDAQ 100 INDEX 01/2022 PUT 14500	3 315 763,92	0,00
S&P 500 INDEX 01/2022 PUT 4200	3 090 858,33	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 216,41	1 833,24
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 744 150,38	3 388 766,19
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	31 783,41	102 586,47
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	282,35	0,00
TOTAL (1)	3 777 432,55	3 493 185,90
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	392,51	1 670,48
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 912,16	7 923,97
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	7 304,67	9 594,45
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 770 127,88	3 483 591,45
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 946 337,58	2 675 215,97
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	823 790,30	808 375,48
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-15 107,95	-5 644,12
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	808 682,35	802 731,36

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Le portefeuille est valorisé comme suit :

1. Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.
 - a. Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - b. Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - c. Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
2. Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
3. Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).
4. Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.
5. À l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.
6. Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance représentative des titres prêtés ou la dette représentative des titres empruntés est évaluée à la valeur de marché des titres.
 - b. Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension inscrits en créance sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.
7. Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.

- b. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
 - c. Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.
8. Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :
- a. Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
 - b. L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
 - c. Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
 - d. Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.
9. Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base d'une réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.
10. Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.
11. Les autres opérations d'échanges ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la société de gestion.
12. Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
Évaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan
13. L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.
14. Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.
15. Aucune commission de souscription, ni de rachat n'est acquise à la SICAV.
16. Pour les actions C et D, le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1,50 % TTC de l'actif net. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.
Pour l'action S, le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1,70 % TTC de l'actif net. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.
17. Pour les actions C, D et S, le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction, et de rétrocession de frais de gestion) est de 1,4 % TTC sur l'actif moyen annuel.
18. Les rétrocessions de frais de gestion sont calculées quotidiennement sur la base des valeurs boursières de chaque fonds cible. Le montant global des rétrocessions se décompose comme suit :

Code ISIN	Libellé valeur	Montant de rétrocession
FR0010547117	LBPAM MULT.ACT EM.R	16 845,28
FR0013239407	LBPAM ACT USA 500 R	29 661,28
FR0010892471	LBPAM ACTIONS JAPON R	6 763,16
Total général		53 269,72

19. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.
20. Les comptes annuels sont établis sur la base du dernier jour de calcul de la valeur liquidative du mois de septembre.

21. La SICAV est un OPC de capitalisation pour les actions C et les actions S, et de distribution annuelle pour les actions D. Pour les actions D, le Conseil d'administration de la SICAV décide chaque année de l'affectation des résultats et de la possibilité de distribuer des acomptes.

Frais de gestion

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action C et S	Capitalisation	Capitalisation
Action D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	180 672 867,78	209 352 397,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 120 004,00	8 167 882,97
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-19 404 602,05	-14 028 636,04
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	21 381 845,73	15 089 701,71
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 971 246,83	-19 681 439,23
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	6 262 477,91	10 376 215,44
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 859 359,57	-10 621 410,02
Frais de transactions	-335 351,22	-693 193,94
Différences de change	1 915 150,08	-1 100 343,69
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	36 267 689,94	-14 948 223,98
Différence d'estimation exercice N	50 842 834,69	14 575 144,75
Différence d'estimation exercice N-1	-14 575 144,75	-29 523 368,73
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	582 355,45	-913 328,02
Différence d'estimation exercice N	-179 204,74	-761 560,19
Différence d'estimation exercice N-1	761 560,19	-151 767,83
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 123 615,96	-1 135 130,58
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	823 790,30	808 375,48
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	221 332 005,56	180 672 867,78

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	2 630 494,89	1,19
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	2 630 494,89	1,19
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	14 127 393,07	6,38
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	14 127 393,07	6,38

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 755,16	0,03
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 748,79	0,03
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	63 755,16	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	69 748,79	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 HKD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	423 160,88	0,19	4,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	1 542 775,79	0,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29,31	0,00
Créances	5 080,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	9 896,14	0,00	41 193,53	0,02	0,00	0,00	12 665,49	0,01
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,67	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	12 185,64	0,01	1 961,80	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	161 214,89	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	8 599 933,01	3,89	4 443 825,26	2,01	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

Nature de débit/crédit	30/09/2021
CRÉANCES	
Ventes à règlement différé	698 729,48
Souscriptions à recevoir	1 884,37
Rétrocession de frais de gestion	4 745,92
Coupons et dividendes en espèces	91 912,32
Collatéraux	480,25
TOTAL DES CRÉANCES	797 752,34
DETTES	
Rachats à payer	146 500,73
Frais de gestion fixe	263 659,66
Collatéraux	0,15
Autres dettes	9 622,54
TOTAL DES DETTES	419 783,08
TOTAL DETTES ET CRÉANCES	377 969,26

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE C		
Actions souscrites durant l'exercice	12 894,75529	1 629 589,33
Actions rachetées durant l'exercice	-41 516,02736	-5 291 420,51
Solde net des souscriptions/rachats	-28 621,27207	-3 661 831,18
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	229 809,10759	
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D		
Actions souscrites durant l'exercice	50 310,21185	4 879 391,15
Actions rachetées durant l'exercice	-119 905,04390	-11 886 711,54
Solde net des souscriptions/rachats	-69 594,83205	-7 007 320,39
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 696 720,48121	
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE S		
Actions souscrites durant l'exercice	4 100,57603	611 023,52
Actions rachetées durant l'exercice	-14 204,03447	-2 226 470,00
Solde net des souscriptions/rachats	-10 103,45844	-1 615 446,48
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	48 431,05192	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	433 807,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	7 802,22
Frais de recherche	5 504,95
Pourcentage de frais de recherche	0,02
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 411 294,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	43 363,90
Frais de recherche	30 559,27
Pourcentage de frais de recherche	0,02
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE S	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	116 956,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	2 103,60
Frais de recherche	1 485,18
Pourcentage de frais de recherche	0,02

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	3 276 812,74
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			31 850 851,55
	FR0010892471	LBPAM ACTIONS JAPON R	2 441 538,00
	FR0013239407	LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R	21 737 298,69
	FR0010547117	LBPAM ISR MULTI ACTIONS EMERGENTS R	5 586 577,22
	FR0010392951	OSTRUM ISR CASH EONIA M	2 085 437,64
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			31 850 851,55

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 975 337,34	2 537 500,27
Résultat	808 682,35	802 731,36
Total	2 784 019,69	3 340 231,63
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	115 418,70	120 757,34
Total	115 418,70	120 757,34
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D		
Affectation		
Distribution	1 187 704,34	1 130 441,80
Report à nouveau de l'exercice	1 451 796,97	2 056 311,56
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 639 501,31	3 186 753,36
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 696 720,48121	1 766 315,31326
Distribution unitaire	0,70	0,64
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	214 648,17	180 113,60
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	29 099,68	32 720,93
Total	29 099,68	32 720,93

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,03	3 218 703,82
Plus et moins-values nettes de l'exercice	13 896 186,77	-6 234 300,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	13 896 186,80	-3 015 597,11
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 979 868,74	-942 160,80
Total	1 979 868,74	-942 160,80
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	11 417 139,98	0,00
Capitalisation	0,00	-1 818 135,09
Total	11 417 139,98	-1 818 135,09
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	499 178,08	-255 301,22
Total	499 178,08	-255 301,22

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net Global en EUR	222 797 828,51	214 642 972,90	209 352 397,68	180 672 867,78	221 332 005,56
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE C EN EUR					
Actif net	40 136 753,40	35 088 718,97	32 957 621,47	27 205 463,48	31 561 669,81
Nombre de titres	358 433,32745	305 599,28920	278 970,81551	258 430,38075	229 809,10759
Valeur liquidative unitaire	111,97	114,81	118,14	105,27	137,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,72	6,14	2,29	-3,64	8,61
Capitalisation unitaire sur résultat	1,40	1,46	2,62	0,46	0,50
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D EN EUR					
Actif net	170 667 584,28	169 385 178,01	166 987 868,70	146 095 384,75	181 812 800,56
Nombre de titres	1 899 389,07748	1 851 448,69266	1 787 323,54037	1 766 315,31326	1 696 720,48121
Valeur liquidative unitaire	89,85	91,48	93,42	82,71	107,15
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	1,82	0,00	6,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	9,43	4,90	0,00	-1,02	0,00
Distribution unitaire sur résultat	0,64	0,61	0,64	0,64	0,70
Crédit d'impôt unitaire	0,06	0,06	0,00	0,10	0,00 (*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	0,00	1,43	1,16	0,85
Capitalisation unitaire sur résultat	0,48	0,55	0,00	0,00	0,00
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE S EN EUR					
Actif net	11 993 490,83	10 169 075,92	9 406 907,51	7 372 019,55	7 957 535,19
Nombre de titres	89 526,89453	74 030,06840	66 556,09712	58 534,51036	48 431,05192
Valeur liquidative unitaire	133,96	137,36	141,33	125,94	164,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	14,02	7,34	2,75	-4,36	10,30
Capitalisation unitaire sur résultat	1,68	1,74	3,14	0,55	0,60

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12 INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	8 062	2 191 251,60	0,99
ALLIANZ SE-REG	EUR	18 389	3 582 912,76	1,62
BASF SE	EUR	39 724	2 615 825,40	1,18
BEIERSDORF AG	EUR	4 383	409 635,18	0,19
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	13 348	1 104 680,48	0,50
BRENTAG AG NAMEN	EUR	5 710	460 111,80	0,21
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	1 263	209 721,15	0,09
COMMERZBANK AG	EUR	43 664	251 286,32	0,11
CONTINENTAL AG O.N.	EUR	4 764	451 579,56	0,20
COVESTRO AG	EUR	7 850	465 819,00	0,21
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	EUR	36 037	2 764 758,64	1,25
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	8 917	1 252 838,50	0,56
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	42 939	2 339 316,72	1,06
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	149 844	2 606 686,22	1,17
E.ON AG NOM.	EUR	96 119	1 015 785,59	0,46
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	9 099	248 129,73	0,12
FRESENIUS	EUR	16 013	665 099,96	0,30
FRESENIUS MEDICAL	EUR	7 947	483 654,42	0,22
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	2 136	323 283,60	0,15
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	5 442	352 532,76	0,16
HELLOFRESH AG	EUR	7 596	607 376,16	0,27
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	8 329	667 819,22	0,31
HENKEL AG AND CO.KGAA POR	EUR	6 130	456 991,50	0,21
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	57 535	2 043 930,88	0,92
KION GROUP AG	EUR	2 252	182 096,72	0,08
KNORR-BREMSE AG	EUR	2 573	238 362,72	0,11
LANXESS AG	EUR	3 617	211 883,86	0,10
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	2 556	312 343,20	0,14
MERCK KGA	EUR	6 232	1 169 434,80	0,53
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	2 019	394 512,60	0,18
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	6 075	1 439 167,50	0,65
PORSCHE A HOLDING	EUR	5 528	475 076,32	0,21
PUMA SE	EUR	3 527	340 073,34	0,16
SAP SE	EUR	45 679	5 338 961,52	2,41
SIEMENS AG-REG	EUR	32 618	4 629 146,56	2,09
SYMRISE AG	EUR	5 549	630 643,85	0,28
TEAMVIEWER AG	EUR	4 958	125 883,62	0,06
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDI	EUR	45 074	110 791,89	0,05
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	8 770	1 698 222,80	0,77
VONOVIA SE	EUR	21 355	1 108 324,50	0,50
ZALANDO SE	EUR	5 948	471 795,36	0,21
TOTAL ALLEMAGNE			46 447 748,31	20,99

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AUTRICHE				
ERSTE GROUP BANK	EUR	12 186	463 799,16	0,21
OMV AG	EUR	4 635	241 854,30	0,11
VERBUND	EUR	2 904	254 680,80	0,12
VOEST-ALPINE AG	EUR	4 930	157 957,20	0,07
TOTAL AUTRICHE			1 118 291,46	0,51
BELGIQUE				
AGEAS	EUR	6 177	264 499,14	0,12
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	4 903	466 177,24	0,21
KBC GROUPE	EUR	12 166	949 434,64	0,43
SOLVAY	EUR	4 149	446 639,85	0,20
UMICORE	EUR	8 477	434 361,48	0,19
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	4 755	460 284,00	0,21
TOTAL BELGIQUE			3 021 396,35	1,36
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	18 368	1 044 771,84	0,47
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	306 905	1 754 575,89	0,79
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	753 558	2 363 534,67	1,07
CAIXABANK S.A.	EUR	154 469	414 594,80	0,19
CELLNEX TELECOM SA	EUR	14 050	748 865,00	0,34
ENAGAS SA	EUR	10 679	205 090,20	0,09
ENDESA SA	EUR	17 567	306 017,14	0,14
FERROVIAL	EUR	21 142	533 412,66	0,24
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	16 737	352 815,96	0,16
IBERDROLA SA	EUR	274 377	2 382 689,87	1,08
INDITEX	EUR	47 614	1 515 077,48	0,68
NATURGY ENERGY GROUP SDG-E	EUR	17 160	373 230,00	0,17
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	24 663	426 916,53	0,19
REPSOL	EUR	65 812	743 543,98	0,34
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENE	EUR	13 055	287 471,10	0,13
TELEFONICA	EUR	241 800	978 564,60	0,44
TOTAL ESPAGNE			14 431 171,72	6,52
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	6 061	325 112,04	0,14
KESKO OYJ B	EUR	11 652	347 695,68	0,16
NESTE OYJ	EUR	20 120	985 276,40	0,44
NOKIA (AB) OYJ	EUR	244 610	1 164 098,99	0,53
ORION CORPORATION	EUR	4 498	154 056,50	0,07
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	30 336	438 810,24	0,20
UPM-KYMMENE OY	EUR	25 634	787 220,14	0,36
WAERTSILAE CORPORATION	EUR	11 318	117 197,89	0,05
TOTAL FINLANDE			4 319 467,88	1,95
FRANCE				
ACCOR	EUR	8 061	249 487,95	0,11
AEROPORTS DE PARIS	EUR	2 158	238 674,80	0,11
AIRBUS SE	EUR	24 919	2 868 176,90	1,29
AIR LIQUIDE	EUR	7 000	970 060,00	0,44
ALSTOM	EUR	10 985	360 857,25	0,16
AMUNDI	EUR	3 887	283 362,30	0,13
ARKEMA	EUR	3 978	455 481,00	0,21

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ATOS SE	EUR	4 337	200 152,55	0,09
AXA	EUR	88 039	2 120 419,32	0,96
BIOMERIEUX	EUR	2 521	248 469,76	0,11
BNP PARIBAS	EUR	49 613	2 750 544,72	1,24
BOUYGUES	EUR	9 885	354 871,50	0,16
BUREAU VERITAS	EUR	12 805	342 021,55	0,15
CAPGEMINI SE	EUR	6 933	1 248 979,95	0,57
CARREFOUR	EUR	26 198	407 247,91	0,19
CNP	EUR	14 041	192 712,73	0,09
COVIVIO SA	EUR	3 588	261 278,16	0,12
CREDIT AGRICOLE	EUR	58 556	699 509,98	0,31
DANONE	EUR	28 575	1 687 353,75	0,76
DASSAULT SYST.	EUR	28 453	1 293 615,65	0,59
EDENRED	EUR	9 314	434 311,82	0,20
EDF	EUR	35 208	383 415,12	0,17
EIFPAGE	EUR	3 689	323 451,52	0,15
ENGIE	EUR	24 857	281 928,09	0,13
ESSILORLUXOTTICA	EUR	12 426	2 056 503,00	0,93
EURAZEO	EUR	1 687	137 068,75	0,06
GECINA NOMINATIVE	EUR	2 727	317 831,85	0,15
GETLINK SE	EUR	14 522	196 555,27	0,08
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 308	1 565 022,00	0,70
IPSEN	EUR	1 636	135 068,16	0,06
KERING	EUR	3 281	2 021 096,00	0,91
KLEPIERRE	EUR	12 785	248 540,40	0,11
L'OREAL	EUR	11 215	4 002 072,75	1,81
LEGRAND SA	EUR	12 672	1 175 454,72	0,53
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	11 945	7 407 094,50	3,35
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	7 297	969 041,60	0,44
ORANGE	EUR	94 194	880 902,29	0,40
ORPEA	EUR	1 671	168 269,70	0,08
PERNOD RICARD	EUR	9 090	1 733 463,00	0,78
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	9 560	556 965,60	0,25
REMY COINTREAU	EUR	981	164 317,50	0,08
RENAULT SA	EUR	8 279	255 779,71	0,11
SAFRAN SA	EUR	13 936	1 528 221,76	0,69
SAINT-GOBAIN	EUR	22 557	1 313 719,68	0,59
SANOFI	EUR	35 319	2 934 302,52	1,32
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	1 023	494 825,10	0,23
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	24 069	3 463 529,10	1,56
SCOR SE	EUR	6 816	170 877,12	0,07
SEB	EUR	1 680	204 792,00	0,09
SOCIETE GENERALE SA	EUR	38 863	1 056 879,29	0,48
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	3 872	293 420,16	0,14
SUEZ SA	EUR	20 116	395 983,46	0,18
THALES	EUR	3 767	317 030,72	0,14
TOTALENERGIES SE	EUR	108 594	4 488 732,99	2,02
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	3 391	175 925,08	0,08
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	7 149	454 819,38	0,21
VALEO SA	EUR	12 691	307 756,75	0,14
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	23 269	615 697,74	0,27
VINCI (EX SGE)	EUR	23 499	2 118 434,85	0,96

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VIVENDI	EUR	33 119	361 162,70	0,17
WORLDLINE SA	EUR	10 155	670 331,55	0,31
TOTAL FRANCE			64 013 873,03	28,92
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	34 136	1 384 556,16	0,63
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	10 313	468 003,94	0,21
TOTAL IRLANDE			1 852 560,10	0,84
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	3 628	149 473,60	0,07
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	53 577	985 281,03	0,45
ATLANTIA EX AUTOSTRADE	EUR	21 397	350 375,88	0,16
DIASORIN SPA	EUR	731	132 566,85	0,06
ENEL SPA	EUR	360 344	2 396 647,94	1,08
ENI SPA	EUR	109 977	1 269 794,44	0,57
FINECOBANK SPA	EUR	21 767	341 088,89	0,16
INTESA SANPAOLO	EUR	756 380	1 855 778,33	0,84
MEDIOBANCA SPA	EUR	25 889	270 281,16	0,12
MONCLER SPA	EUR	7 179	380 630,58	0,17
POSTE ITALIANE	EUR	22 403	267 267,79	0,12
PRYSMIAN SPA	EUR	10 527	319 178,64	0,15
SNAM	EUR	86 892	416 734,03	0,18
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	654 782	222 233,01	0,10
TERNA	EUR	75 167	461 224,71	0,21
UNICREDIT SPA	EUR	101 207	1 163 880,50	0,52
TOTAL ITALIE			10 982 437,38	4,96
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	26 940	712 832,40	0,32
TOTAL LUXEMBOURG			712 832,40	0,32
PAYS-BAS				
ABN AMRO GROUP GDR	EUR	18 495	230 336,73	0,10
AEGON	EUR	78 003	348 439,40	0,16
AKZO NOBEL	EUR	9 402	887 360,76	0,40
ASML HOLDING NV	EUR	18 335	11 842 576,50	5,35
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	44 026	647 182,20	0,30
HEINEKEN	EUR	10 734	968 206,80	0,44
HEINEKEN HOLDING NEW	EUR	6 210	467 302,50	0,21
ING GROEP NV	EUR	167 885	2 109 978,68	0,96
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	44 842	1 288 534,87	0,58
KONINKLIJKE DSM	EUR	8 118	1 402 384,50	0,63
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	149 798	406 701,57	0,19
NN GROUP NV	EUR	12 385	560 668,95	0,25
QIAGEN	EUR	8 414	376 863,06	0,17
RANDSTAD N.V.	EUR	5 305	308 220,50	0,14
ROYAL PHILIPS	EUR	38 037	1 458 338,58	0,66
STELLANTIS NV	EUR	88 881	1 468 491,88	0,67
STMICROELECTRONICS NV	EUR	27 927	1 054 663,16	0,47
UNIVERSAL MUSIC GROUP	EUR	33 119	765 545,69	0,34
WOLTERS KLUWER	EUR	11 907	1 090 443,06	0,49
TOTAL PAYS-BAS			27 682 239,39	12,51

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	137 180	622 111,30	0,28
GALP ENERGIA SGPS SA CLASSE B	EUR	21 894	214 561,20	0,10
JERONIMO MARTINS	EUR	17 824	306 751,04	0,14
TOTAL PORTUGAL			1 143 423,54	0,52
ROYAUME-UNI				
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	8 870	423 160,88	0,19
NMC HEALTH	GBP	34 629	4,03	0,00
TOTAL ROYAUME-UNI			423 164,91	0,19
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			176 148 606,47	79,59
TOTAL Actions et valeurs assimilées			176 148 606,47	79,59
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LBPAM ACTIONS JAPON R	EUR	1 100	2 441 538,00	1,11
LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R	EUR	129 984,44471	21 737 298,69	9,82
LBPAM ISR MULTI ACTIONS EMERGENTS R	EUR	3 000,31	5 586 577,22	2,53
OSTRUM ISR CASH EONIA M	EUR	212	2 085 437,64	0,94
TOTAL FRANCE			31 850 851,55	14,40
IRLANDE				
iShares PLC - iShares MSCI Korea UCITS ETF USD (Dist)	EUR	50 000	2 446 300,00	1,11
iShares VII PLC - iShares Core MSCI Pac ex-Jpn ETF USD Acc	USD	10 000	1 494 456,19	0,67
TOTAL IRLANDE			3 940 756,19	1,78
LUXEMBOURG				
AMUNDI S&P 500 UCITS ETF - EUR C	EUR	80 000	5 587 072,00	2,52
TOTAL LUXEMBOURG			5 587 072,00	2,52
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			41 378 679,74	18,70
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE				
FRANCE				
AC.CAP.FD IV-GR.BUY OUT FCPR B	EUR	3 750	10 725,00	0,00
TOTAL FRANCE			10 725,00	0,00
TOTAL Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE			10 725,00	0,00
Autres organismes non européens				
ILES CAIMANS				
GOTTEX REAL ASSET FD LP (GRAF)	USD	1 000 000	48 319,60	0,02
TOTAL ILES CAIMANS			48 319,60	0,02
TOTAL Autres organismes non européens			48 319,60	0,02
TOTAL Organismes de placement collectif			41 437 724,34	18,72

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres mis en dépôt				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AIR LIQUIDE	EUR	14 653	2 030 612,74	0,92
SANOFI	EUR	15 000	1 246 200,00	0,56
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 276 812,74	1,48
TOTAL Titres mis en dépôt			3 276 812,74	1,48
Indemnités sur titres prêtés			516,55	0,00
Indemnités sur titres empruntés			-100,03	0,00
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 EUROPE 1221	EUR	27	-11 330,00	-0,01
EURO STOXX 50 1221	EUR	-61	24 475,00	0,01
FTSE 100 FUT 1221	GBP	54	20 260,60	0,01
MME MSCI EMER 1221	USD	-3	3 895,77	0,01
NK NIKKEI 225 1221	USD	10	-20 061,26	-0,01
SP 500 MINI 1221	USD	5	-13 988,96	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			3 251,15	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			3 251,15	0,00
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJS BASIC RES INDEX 12/2021 CALL 650	EUR	200	25 000,00	0,01
NASDAQ 100 INDEX 01/2022 PUT 14500	USD	6	345 985,59	0,15
S&P 500 INDEX 01/2022 PUT 4200	USD	-21	-274 515,73	-0,12
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			96 469,86	0,04
TOTAL Engagements à terme conditionnels			96 469,86	0,04
TOTAL Instruments financier à terme			99 721,01	0,04
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	34 947,5	30 154,45	0,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-13 145	-13 145,00	0,00
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-17 415	-20 260,60	-0,01
TOTAL Appel de marge			-3 251,15	0,00
Créances			797 752,34	0,36
Dettes			-419 783,08	-0,19
Comptes financiers			-5 993,63	0,00
Actif net			221 332 005,56	100,00
Action LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D	EUR	1 696 720,48121	107,15	
Action LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE S	EUR	48 431,05192	164,30	
Action LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE C	EUR	229 809,10759	137,33	

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 187 704,34	EUR	0,70	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	1 187 704,34	EUR	0,70	EUR

LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE

Société d'Investissement à Capital Variable

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE

Société d'Investissement à Capital Variable

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 01 décembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Olivier GALIENNE



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 13 DÉCEMBRE 2021**

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

[...]

Deuxième résolution

L'assemblée générale ordinaire constate que le résultat net de l'exercice s'élève à 808 682,35 €. Compte tenu du report à nouveau, les sommes distribuables afférentes au résultat net s'élèvent à 2 784 019,69 €, que l'assemblée générale décide d'affecter ainsi qu'il suit :

actions D	Distribution de la somme de : (soit un revenu de 0,70 € par action D)	1 187 704,34 €
	Report à nouveau du solde :	1 451 796,97 €
actions C	Capitalisation obligatoire conformément aux statuts de la somme de :	115 418,70 €
actions S	Capitalisation obligatoire conformément aux statuts de la somme de :	29 099,68 €

Le dividende, de 0,70 € par action D, sera détaché le 14 décembre 2021 et mis en paiement le 16 décembre 2021.

L'assemblée générale ordinaire constate que la moins-value nette de l'exercice s'élève à 13 896 186,77 €. Compte tenu des plus ou moins-values nettes antérieures non distribuées ou non capitalisées, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le total s'élevant à 13 896 186,80 € ainsi qu'il suit, conformément aux statuts de la SICAV :

actions D	Plus et moins-values nettes non distribuées :	11 417 139,98 €
actions C	Capitalisation obligatoire conformément aux statuts de la somme de :	1 979 868,74 €
actions S	Capitalisation obligatoire conformément aux statuts de la somme de :	499 178,08 €

Dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices des **actions C** (CGI art 243 bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/09/2018	2018	Néant	Néant	Néant
30/09/2019	2019	Néant	Néant	Néant
30/09/2020	2020	Néant	Néant	Néant

Dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices des **actions S** (CGI art 243 bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/09/2018	2018	Néant	Néant	Néant
30/09/2019	2019	Néant	Néant	Néant
30/09/2020	2020	Néant	Néant	Néant

LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE
Société d'investissement à capital variable
Siège social : 34, rue de la Fédération - 75015 PARIS
R.C.S. : PARIS B 431 371 939

Dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices des **actions D** (CGI art 243 bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/09/2018	2018	1.113.772,60	1.113.772,60	0,00
30/09/2019	2019	1.135.130,58	1.135.130,58	0,00
30/09/2020	2020	1.123.615,96	1.123.615,96	0,00

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

Certifié conforme

Le secrétaire de l'assemblée



Mme Valérie CLUZEL



Rapport annuel

au 30 septembre 2021

LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE

Part C, Part D, Part S

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

SICAV de droit français

CLASSIFICATION

Actions internationales

Document public

La Banque Postale Asset Management – 34, rue de la Fédération 75737 Paris Cedex 15

La Banque Postale Asset Management est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 924 098,60 euros – 879 553 857 RCS Paris

labanquepostale-am.fr

Sommaire

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'Administration

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Rapport de gestion

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

CERTIFICATION DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

Rapport du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Président

- **M. Nicolas CAUJOLLE**
Directeur - Direction de la Filière Patrimoniale du Réseau
La Banque Postale

Administrateurs

- **La Banque Postale Asset Management**
Représentée par M. Vincent CORNET
Directeur de la Gestion
La Banque Postale Asset Management
- **CNP Assurances**
Représentée par M. Emmanuel BRUTIN
Responsable Gestion des Portefeuilles Assurés
Direction des Investissements
CNP Assurances
- **La Banque Postale**
Représentée par Monsieur Philippe LABARBE
Responsable Devoir de Conseil en Investissement
La Banque Postale

Directeur Général

- **Mme Rozenn LE CAINEC**
Co-directeur Multi-Actifs et Performance Absolue
La Banque Postale Asset Management

Commissaire aux comptes

- **Cabinet DELOITTE & ASSOCIES**
Représenté par M. Olivier GALIENNE

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DANS TOUTE SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Au titre de l'article L225-37-4 du Code de commerce, sont présentés ci-après les mandats des administrateurs de la SICAV. Les informations relatives aux mandats et fonctions exercées durant l'exercice ont été transmises à la SICAV par chaque mandataire social, sous sa seule responsabilité.

Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission au
Nicolas CAUJOLLE			
SA à Directoire La Banque Postale		Directeur - Direction de la Filière Patrimoniale du Réseau	
SICAV LBPAM ISR Obli 2 Ans	RP de SF2, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Obli Moyen Terme	RP de SF2, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Europe Monde	Président du CA, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions 80	Président du CA, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 15	Président du CA, administrateur	Néant	
Philippe LABARBE			
SA à Directoire La Banque Postale		Responsable Devoir de Conseil en Investissement	
SICAV LBPAM ISR Profil 50	RP de La Banque Postale, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Europe Monde	RP de La Banque Postale, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions 80	RP de La Banque Postale, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Focus Euro	RP de SF2, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Focus France	RP de SF2, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 15	RP de La Banque Postale, administrateur	Néant	
SCPI Ciloger Habitat 4	Membre du Conseil de surveillance	Néant	
SA LBP Image 5	Directeur Général Délégué	Néant	
SA LBP Image 6	Administrateur	Néant	
SA LBP Image 8	Président Directeur Général	Néant	
SCPI Ciloger Habitat 5	RP de La Banque Postale, membre du CS	Néant	
Emmanuel BRUTIN			
SA CNP Assurances		Responsable gestion des Portefeuilles Assurés – Direction des investissements	
SA CNP Luxembourg	Administrateur	Néant	
SA EPSSENS	Administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Europe Monde	RP CNP Assurances, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions 80	RP CNP Assurances, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 50	RP CNP Assurances, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 15	RP CNP Assurances, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Diversifié	RP CNP Assurances, administrateur	Néant	

Sociétés	Mandats	Fonction exercée	Démission au
Vincent CORNET			
SA à Directoire La Banque Postale AM	Membre du Directoire	Directeur de la gestion	
SICAV LBPAM SRI Human Rights	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Amérique	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM Reponsable Actions Euro	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions France	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Europe Monde	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Diversifié	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Focus Euro	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Focus France	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Monde	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Small Cap Euro	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM Actions Asie Pacifique	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions 80	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Obli 2 Ans	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM Obli Monde	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Obli Moyen Terme	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Obli Revenus	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 15	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 50	RP de LBPAM (administrateur) (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2020)	Néant	
SICAV LBPAM ISR ACTIONS EURO	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
Rozenn LE CAINEC			
SA à Directoire La Banque Postale AM		Co-directeur Multi-Actifs et Performance Absolue	
SICAV LBPAM ISR Actions Diversifié	Directeur général	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Europe Monde	Directeur général	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions 80	Directeur général	Néant	
SICAV LBPAM ISR Actions Small Cap Euro	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV ISR ACTIONS MONDE	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
LBPAM ISR ACTIONS AMERIQUE	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
LBPAM ACTIONS ASIE PACIFIQUE	RP de LBPAM, administrateur	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 15	RP de LBPAM, administrateur (jusqu'au 17 novembre 2020, directeur général délégué)	Néant	
SICAV LBPAM ISR Profil 50	RP de LBPAM, administrateur (jusqu'au 17 novembre 2020, directeur général délégué)	Néant	

CONVENTIONS, AUTRES QUE CELLES PORTANT SUR DES OPÉRATIONS COURANTES ET CONCLUES À DES CONDITIONS NORMALES, INTERVENUES, DIRECTEMENT OU PAR PERSONNE INTERPOSÉE, ENTRE, D'UNE PART, L'UN DES MANDATAIRES SOCIAUX OU L'UN DES ACTIONNAIRES DISPOSANT D'UNE FRACTION DES DROITS DE VOTE SUPÉRIEURE À 10 % DE LA SICAV ET, D'AUTRE PART, UNE AUTRE SOCIÉTÉ DONT LA SICAV POSSÈDE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

NÉANT

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

NÉANT

ORGANE CHOISI POUR EXERCER LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Le conseil d'administration a choisi de dissocier les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPC

- Depuis le 21 juillet 2020, la méthode de sélection des titres de votre SICAV est modifiée pour intégrer des critères d'investissement socialement responsable (ISR) à la sélection de valeurs, méthode « GREaT » développée par LBPAM qui repose sur quatre critères d'évaluation : la gouvernance responsable, la gestion durable des ressources, la transition économique et énergétique et le développement des territoires.

L'objectif de gestion et la stratégie d'investissement de votre SICAV sont modifiés en conséquence.

À cette occasion, votre SICAV LBPAM ACTIONS EUROPE MONDE a changé de dénomination pour LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE.

- Le 1^{er} novembre 2020, il sera procédé au transfert de votre SICAV, actuellement gérée par LBPAM, à la Nouvelle LBPAM, agréée en tant que société de gestion par l'AMF sous le numéro GP-20000031 et qui gardera le nom de La Banque Postale Asset Management. Cette nouvelle LBPAM se substituera à l'actuelle LBPAM dans l'intégralité de ses droits et obligations.

Cette opération a reçu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers le 7 octobre 2020.

- Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, la société de gestion La Banque Postale Asset Management a souhaité conserver l'éligibilité au PEA de la SICAV LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE.

Dans ce contexte, La Banque Postale Asset Management a jugé nécessaire de modifier l'indice composite :

- Jusqu'au 10 février 2021, l'indice composite est : 80 % MSCI Europe ex Switzerland + 20 % MSCI AC World ex Europe
- À compter du 11 février 2021, l'indice composite sera : 80 % MSCI EMU DNR + 20 % MSCI AC World ex EMU
- Par ailleurs, conformément à la doctrine de l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) et de l'Autorité des marchés financiers (AMF), les sociétés de gestion doivent informer les porteurs des fonds dont elles assurent la gestion si ces fonds sont gérés de manière « active » ou « passive » et, lorsque la gestion du fonds est « active », elles doivent indiquer le degré de liberté de la gestion par rapport à son indicateur de référence.

Dans cet objectif, les DIC1 et prospectus de la SICAV LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE sont modifiés afin d'insérer des explications sur l'utilisation des indices de référence par la société de gestion. Cela a également pour conséquence de modifier la rubrique « Objectif de gestion » et « Indicateur de référence » du prospectus de la SICAV.

Ces modifications, qui ne nécessitent pas d'agrément de la part de l'Autorité des marchés financiers, entrent en vigueur le 11 février 2021.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'allocation de référence de la SICAV est composée de 80 % d'actions européennes (indice MSCI EMU) et de 20 % d'actions monde hors Europe (indice MSCI AC World ex EMU).

Conjoncture économique et financière

Le quatrième et dernier trimestre de l'année 2020 aura été marqué par un lot de nouvelles en faveur de la prise de risque. Si le mois d'octobre 2020 fut dans la même lignée morose du mois de septembre, novembre 2020 restera certainement comme un mois que les investisseurs n'oublieront pas. En effet, c'est tout d'abord du côté de la politique américaine que les investisseurs ont accueilli avec enthousiasme l'élection de Joe Biden comme président des États-Unis, accompagnée de l'anticipation d'une « vague bleue » incitant à réduire l'incertitude politique, et des relations commerciales moins tendues avec le reste du monde, excepté la Chine. Le véritable catalyseur a été les résultats très encourageants du candidat-vaccin de Pfizer/BioNtech et celui de Moderna Therapeutics qui ont vite remis le marché en mode positif, au profit de la thématique 'valeurs décotées' et des valeurs cycliques. À la fin du mois de décembre, l'accord entre Londres et Bruxelles sur le Brexit et celui conclu, après moult rebondissements, entre républicains et démocrates sur les 900 Mds\$ de la dernière patte du plan de relance US, ont enfoncé le clou dans les derniers jours de

l'année, signant un des plus beaux trimestres boursiers de l'histoire. Tirés à la hausse par les espoirs suscités par ces vaccins et par une forte demande en provenance d'Asie, les cours des matières premières industrielles et énergétiques se sont fortement appréciés.

Sans grande surprise, le premier trimestre 2021 aura aussi été très influencé par l'évolution de la crise sanitaire, et elle fut très hétérogène selon les pays. En Asie, berceau de ce Covid-19, après de lourdes restrictions et des confinements très stricts, les principaux pays dont la Chine n'ont pas connu de regain significatif dans les contaminations et le nombre de décès ; ceci leur a permis de rouvrir leurs économies avant les autres zones. En Europe, plusieurs mutants du virus qui avaient fait leur apparition fin décembre 2020 se sont propagés à travers le Vieux Continent, notamment le 'variant britannique'. L'Angleterre, qui a combiné un confinement très rigoureux et une campagne de vaccination efficace, a mieux traversé cet épisode. Les pays de la zone euro, moins bien approvisionnés en vaccins, n'ont pas eu d'autres choix que de durcir leurs restrictions au fur et à mesure de la propagation du virus et de la tension hospitalière. À l'inverse, les États-Unis ont eu de très bonnes nouvelles sur le plan sanitaire au cours du trimestre, avec une campagne de vaccination intensive permettant une réouverture, parfois trop rapide, de l'économie. Quant aux pays émergents d'Europe et d'Amérique Latine, la situation est restée toujours très sensible, et le Brésil restera à ce stade le pays le plus endeuillé au monde. De leurs côtés, les nouvelles liées à la macroéconomie ont montré des chiffres solides en provenance des États-Unis, laissant entrevoir une surchauffe inflationniste, et par ricochet une hausse des taux souverains. Cette hausse des taux américains a aspiré à la hausse les taux d'états des autres pays, notamment en zone euro. Il a fallu des communications fortes et de nouvelles interventions des banques centrales pour les contenir. Cette volatilité sur les marchés obligataires s'est traduite par une volatilité sur les marchés actions et de puissantes rotations sectorielles. Les valeurs financières ont été les grandes gagnantes du trimestre, alors que les valeurs du segment technologique ont souffert, notamment au cours du mois de février. En fin de trimestre cette volatilité s'est réduite, aidée par les avancées significatives sur le plan de relance budgétaire et le plan d'investissement en infrastructure de l'administration Biden. Dans cet étrange mélange de bonnes et de moins bonnes nouvelles, de perspectives de sortie de crise adossées à une certaine incertitude, les investisseurs ont fait le choix du verre à moitié plein, et leur regain d'appétit pour les actifs risqués a poussé les indices actions à des niveaux record aux États-Unis, en Europe et au Japon. Seuls les marchés émergents, pénalisés par la hausse du Dollar et des taux américains, n'ont pas participé à cette envolée. Dans la lignée du dernier trimestre 2020, le premier trimestre 2021 aura été très favorable aux matières premières industrielles et énergétiques.

Le deuxième trimestre 2021 est resté marqué par des banques centrales, notamment la Banque centrale européenne et la Fed, qui ont rappelé que leurs politiques monétaires resteraient encore accommodantes. Ce soutien indéfectible est resté un catalyseur puissant dans la bonne tenue des marchés. La crise sanitaire a montré des éléments mitigés. Les nouvelles les plus sombres ont concerné l'Inde et le Brésil où la situation épidémique s'est aggravée. L'optimisme lié à la poursuite des campagnes de vaccination a surpassé les inquiétudes suscitées par les variants du Covid-19. Au mois de mai, après une saison de résultats des entreprises de bonne facture, les opérateurs se sont concentrés sur les statistiques conjoncturelles liées au tempo de la reprise économique mondiale et la crainte de spirale inflationniste qui l'accompagne, notamment en Europe et aux États-Unis. Du côté de la macroéconomie, les statistiques publiées ont confirmé une accélération de la croissance en zone euro et aux États-Unis. Toujours Outre-Atlantique, l'accord obtenu par J. Biden pour son plan d'investissement de grande ampleur dans les infrastructures et l'annonce de la réussite des grandes banques américaines aux tests de résistance ont suscité l'optimisme.

Les marchés boursiers ont évolué de manière inégale au cours du troisième trimestre 2021. Alors que l'on constatait encore en juillet et août principalement une hausse des cours, la plupart des marchés se sont retournés en septembre. Les craintes se sont portées sur la thématique de reflation, alimentée par la sensible hausse des prix des matières premières. Le marché obligataire a donné le signal, suite à la confirmation que le dérapage de l'inflation pourrait durer plus longtemps que prévu. Dans ce contexte, la Réserve fédérale américaine a quelque peu surpris les marchés en avançant son programme de réduction d'achat d'actifs provoquant un fort mouvement de hausse des rendements obligataire et une baisse des marchés actions.

Au final sur l'exercice, l'indice de la zone euro, MSCI EMU tout comme l'indice actions monde, MSCI WORLD, bondissent de 30,35 %.

Commentaire de gestion

Le portefeuille a conservé une exposition supérieure à celle de son indice de référence sur l'essentiel de la période. En effet, la disponibilité et l'efficacité élevée des vaccins a été en novembre dernier un élément déclencheur d'une vue plus constructive sur les indices actions, en particuliers pour l'Europe et pour les États-Unis. Ainsi, nous avons abordé le début de l'année 2021 avec une anticipation de reprise économique vigoureuse, mais d'un autre côté un retour nécessaire sur des valorisations Actions plus raisonnables. Ainsi, sur la période notre exposition a oscillé entre 99 et 102 % d'exposition.

Entre le 30 septembre 2020 et le 11 février 2021, la poche action du portefeuille a adopté un profil défensif. Cela s'est traduit par une allocation de style orientée principalement autour du style qualité, short des valeurs risquées et long des grosses capitalisations boursières. Suite au Brexit, afin que le fonds puisse conserver son caractère PEA, le benchmark de la poche actions a changé passant du MSCI Europe Ex Suisse au MSCI EMU le 11 février 2021. La poche s'est alors positionnée proche du Benchmark « ISR », qui est le MSCI EMU dont on a exclu les 20 % pires émetteurs en termes de note GREaT, privilégiant ainsi les titres values, surpondérant les secteurs de la Banque et des Matériaux de base et sous-pondérant les secteurs de la Distribution et Biotechnologie pharmaceutique.

Sur la période, les valeurs les plus sur pondérées ont été ASML, LVMH, SAP, Sanofi et L'Oréal. Les valeurs les plus sous pondérées ont été Prosus, Adyen, Bayer, ABInbev et Flutter.

Nous avons par ailleurs ponctuellement mis en place des protections ou indexations à travers des stratégies optionnelles sur les marches Actions Européens et Américains essentiellement.

Notre trésorerie a également été placée tout au long de la période dans des produits monétaires court terme. Ces investissements sont néanmoins restés faibles compte tenu de notre niveau d'investissement Actions et des taux de rendement négatifs.

PERFORMANCES

L'indice de référence est 80% MSCI EMU dividendes nets réinvestis + 20% MSCI AC World ex EMU dividendes net réinvestis (en euro)

Performances	SICAV – Part C	Indice de référence
Sur 1 an	30,46 %	29,75 %
Sur 3 ans	19,62 %	26,89 %
Sur 5 ans	41,72 %	53,10 %

Performances	SICAV – Part S	Indice de référence
Sur 1 an	30,46 %	29,75 %
Sur 3 ans	19,61 %	26,89 %
Sur 5 ans	41,72 %	53,10 %

Performances	SICAV – Part D	Indice de référence
Sur 1 an	30,46 %	29,75 %
Sur 3 ans	19,62 %	26,89 %
Sur 5 ans	41,71 %	53,10 %

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM ISR CASH EONIA M	29 232 560,73	27 518 661,21	56 751 221,94
OSTRUM ISR CASH EONIA Z	17 072 028,06	23 168 295,51	40 240 323,57
ISHR MSCI KOREA	4 836 650,00	2 461 950,00	7 298 600,00
ASML HOLDING NV	4 309 135,27	610 721,84	4 919 857,11
AMUNDI ETF S&P 500		3 873 100,00	3 873 100,00
LVMH MOET HENNE	3 268 644,49	559 920,61	3 828 565,10
UNILEVER PLC		3 252 821,32	3 252 821,32
SX5E 12/17/21 C3200	1 177 940,00	1 867 560,00	3 045 500,00
ASTRAZENECA PLC	8 851,72	2 923 699,78	2 932 551,50
NOVO NORDISK-B	2 782,90	2 795 929,14	2 798 712,04

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 210,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 300,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 107,92 % selon la méthode de l'engagement,
- 107,91 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions C** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/09/18	2018	Néant	Néant	Néant
30/09/19	2019	Néant	Néant	Néant
30/09/20	2020	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions S** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/09/18	2018	Néant	Néant	Néant
30/09/19	2019	Néant	Néant	Néant
30/09/20	2020	Néant	Néant	Néant

Dividendes (en euros) distribués au titre des trois derniers exercices des **actions D** (CGI art.243bis et 158)

Année du résultat	Exercice de distribution	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
30/09/18	2018	1 113 772,60	1 113 772,60	0,00
30/09/19	2019	1 135 130,58	1 135 130,58	0,00
30/09/20	2020	1 123 615,96	1 123 615,96	0,00

QUOTE-PART D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES AU PEA (ART. 91 QUATER L DU CGI ANNEXE II)

En moyenne, la quote-part d'investissement en titres éligibles au PEA a été d'environ 78,20 %.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)) :

Le fonds n'a eu ni recours aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT), ni aux Total Return Swap (TRS).

PROFIL DE RISQUE

La SICAV relève de la classification « Actions internationales ». De ce fait, elle comporte principalement des risques liés à ses investissements sur les marchés actions internationaux.

Les principaux risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont :

- **Risque de perte en capital** : la SICAV ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque de gestion discrétionnaire** : la gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que la SICAV ne soit pas exposée à tout moment sur les marchés et/ou les valeurs les plus performants.
- **Risque actions** : en raison de sa stratégie d'investissement, la SICAV est exposée au risque actions. Ainsi, si les marchés actions auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative la SICAV peut baisser. Plus particulièrement, une baisse des marchés mondiaux actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.
- **Risque lié aux investissements sur les petites et moyennes capitalisations** : l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ces actions de petite capitalisation, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques de volatilité entraînant une baisse de la valeur liquidative de la SICAV plus importante et plus rapide.
- **Risque de change** : il provient du risque de baisse des différentes devises des instruments financiers en portefeuille par rapport à la devise référence du portefeuille, l'euro. Cette exposition peut être réduite par l'utilisation des différents instruments financiers présentés dans le cadre de la stratégie d'investissement. Cependant, une dépréciation des devises sur lesquelles le portefeuille est investi par rapport à l'euro peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.
- **Risque lié aux investissements sur les marchés émergents** : les risques de marchés sont amplifiés par d'éventuels investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.
- **Risque de taux lié aux variations des taux d'intérêt**. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits à taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative de la SICAV. Ce risque reste limité en raison du caractère secondaire des investissements en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- **Risque de crédit lié aux variations des rendements ou défauts de paiement relatifs aux émissions privées**. En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investie la SICAV baissera pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative. Ce risque reste faible en raison, à la fois du caractère secondaire des investissements sur des émissions privées et également de la diversification en termes de qualité de signature.

- **Risque spécifique aux instruments de titrisation (ABS...)** : pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

Les risques accessoires associés aux techniques employées sont les suivants :

- **Risques financiers liés aux placements sur des fonds d'investissement et à l'utilisation de stratégies de gestion alternative** : dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternative peuvent s'exposer positivement ou négativement sur des actions ou des indices actions, elles induisent un risque actions supplémentaire. D'autres risques peuvent être générés par l'utilisation de ces stratégies de gestion alternative, comme le risque de taux, de volatilité, de crédit ou de change. Ces risques peuvent être pris directement ou indirectement via le recours à des OPC ou à des fonds d'investissement. Ces risques restent faibles en raison du caractère accessoire de ces placements.
- **Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cession temporaires de titres** : la SICAV est exposée au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison).

- **Risque lié aux instruments non cotés** : ce risque provient du mode de valorisation et de la faible liquidité des instruments non cotés sur un marché réglementé. Ce risque reste accessoire.
- **Risque de liquidité** : ce risque peut survenir à l'occasion de rachats massifs d'actions de la SICAV et correspond à la difficulté à déboucler des positions dans des conditions financières optimales.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le dispositif mis en place cherche à s'assurer, lors de la création de la SICAV, de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

La SICAV sélectionne ses investissements en complétant l'analyse financière par une analyse ISR.

I - Description de la méthodologie d'analyse ESG

L'objectif de la recherche ISR pratiquée dans la gestion de la SICAV est d'identifier les émetteurs qui :

- Proposent des innovations, des solutions aux principaux enjeux : démographie, urbanisation, environnement, climat, agriculture, alimentation, santé publique...
- Anticipent l'importance de ces enjeux par une conduite, une responsabilité sur les quatre axes de notre philosophie ISR.

La détermination de l'univers éligible d'investissement est effectuée selon des critères d'évaluation des sociétés regroupés en 4 axes de notre philosophie **GREaT**

- Gouvernance responsable
- Gestion durable des Ressources
- Transition Énergétique et Économique
- Développement des Territoires



Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des **meilleures pratiques** en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires



Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les **ressources humaines ou naturelles** : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement



Transition Énergétique et Économique

Contribuer à la transition économique pour de nouveaux modes de consommation et de production plus durables, et accompagner le passage d'un modèle économique fortement consommateur d'énergies fossiles vers un **modèle plus sobre et plus durable**, voire décarboné



Développement des Territoires

Promouvoir l'emploi et la formation, la **création et le développement** d'activités locales, ainsi que le transfert de technologies et de compétences dans les pays en développement

LBPAM a sélectionné les critères fournis par les agences Vigeo Eiris et MSCI afin de mieux répondre à ces 4 piliers d'analyse :

	VIGEO-EIRIS	MSCI ESG RESEARCH
Transition énergétique & économique	◆ Contribution à la transition énergétique (1 sous-critère) ◆ L'offre de produits (2 sous-critères) ◆ Émission de gaz à effet de serre (2 sous-critères) ◆ Contribution à la transition économique (1 sous-critère)	◆ Contribution à la transition énergétique (3 sous-critères) ◆ Offre de produits en faveur de la transition énergétique (1 sous-critère) ◆ Émission de gaz à effet de serre (2 sous-critères) ◆ Contribution à la transition économique (2 sous-critères)
Développement des territoires	◆ Développement de l'emploi et de la formation (1 sous-critère) ◆ Gestion des restructurations (2 sous-critères) ◆ Développement local (2 sous-critères) ◆ Offre de produits avec des impacts sociaux positifs (1 sous-critère)	◆ Développement de l'emploi et de la formation (1 sous-critère) ◆ Gestion des restructurations (2 sous-critères) ◆ Offre de produits avec des impacts sociaux positifs (4 sous-critère)
Gestion durable des ressources	◆ Conditions de travail (5 sous-critères) ◆ Chaîne de fournisseurs (2 sous-critères) ◆ Respect de l'environnement (8 sous-critères)	◆ Conditions de travail (3 sous-critères) ◆ Chaîne de fournisseurs (2 sous-critères) ◆ Respect de l'environnement (6 sous-critères)
Gouvernance responsable	◆ Équilibre des pouvoirs (2 sous-critères) ◆ Rémunération équitable (2 sous-critères) ◆ Éthique commerciale (3 sous-critères) ◆ Politique fiscale (2 sous-critères) ◆ Relation avec le client (3 sous-critères)	◆ Équilibre des pouvoirs (1 sous-critère) ◆ Rémunération équitable (1 sous-critère) ◆ Éthique commerciale (2 sous-critères) ◆ Responsabilité produit (2 sous-critères)

II - Méthodologie de prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement

Les critères ESG sont pris en compte dans la définition de l'univers d'investissement éligible et dans la construction du portefeuille.

Nom du fonds	Description de l'univers d'investissement
LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE	L'objectif de gestion de la SICAV est double : — chercher à offrir une performance supérieure à l'indice composite suivant : 80 % MSCI EMU DNR + 20% MSCI AC World ex EMU DNR sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, et un portefeuille composé de valeurs internationales à des souscripteurs qui souhaitent être pleinement exposés aux marchés d'actions tout en profitant des opportunités présentées par d'autres classes d'actifs, — mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR). Afin de chercher à atteindre ce double objectif de gestion, la construction de portefeuille se fait en deux étapes : la première consiste à analyser un univers de valeurs à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR) et la seconde vise à sélectionner les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières. L'univers d'investissement initial est défini comme les titres directs et indirects tels que les actions et/ou titres de créance libellés en euro et émis par les émetteurs privés et/ou quasi-publics. De l'univers d'investissement initial sont exclues des valeurs interdites. Il s'agit d'émetteurs pour lesquels le comité d'exclusion de la société de gestion a identifié une violation sévère, systématique et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG ainsi que des émetteurs de secteurs controversés (tabac, charbon et jeux d'argent). LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE est un fonds de fond doit détenir au moins 90 % de fonds labellisés.

Adhésion de l'OPCVM à diverses initiatives

L'OPC adhère au Code de transparence pour les OPCVM ISR ouverts au public, approuvé par l'AFG et le FIR.

L'OPC a reçu le **Label ISR public en juillet 2020**. Ce label fait l'objet d'un contrôle annuel.

Cette labellisation garantit que la gestion du fonds s'appuie sur des méthodologies ISR solides avec une exigence de transparence forte et une information de qualité.

Mise à disposition d'informations ESG

Informations disponibles sur la page internet de chaque OPC :

- Le dernier Code de Transparence
- Le reporting mensuel incluant systématiquement des commentaires et données de notation extra-financière
- Un inventaire semestriel reprenant les entreprises présentes dans le fonds avec la note GREaT de chacune
- L'ensemble de la documentation réglementaire des fonds (DICI, Prospectus complet, rapport annuel...). Le rapport annuel contient des éléments de reporting extra-financier.

LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La philosophie ISR de LBPAM est fondée sur quatre axes issus de notre expérience, des valeurs historiques de notre groupe et d'une volonté forte de proposer une gestion différenciée et engagée :

- **La gouvernance responsable.**
- **La gestion durable des ressources humaines et naturelles**
- **Le soutien à la transition énergétique et économique**
- **Le développement des territoires**

Les enjeux couvrent à la fois les pratiques ESG des émetteurs et l'alignement de leur stratégie avec chacun des quatre piliers.

Les processus d'analyse ISR et de gestion des fonds ISR, ainsi que la politique de vote, sont basés sur cette philosophie.

Nos convictions au sujet des enjeux climatiques et énergétiques sont exprimées principalement au sein des 2 axes suivants :

■ Transition Énergétique et Économique

L'analyse ISR de LBPAM étudie l'exposition au changement climatique de chaque entreprise et sa capacité à faire face aux enjeux environnementaux à travers les critères suivants :

- exposition charbon
- intensité carbone
- exposition fossile actuelle et à venir
- intégration de la stratégie transition énergétique dans la stratégie de l'entreprise
- offre de produits et de services pour faire face aux enjeux du changement climatiques...

Ces critères visent à mesurer l'exposition des entreprises aux risques de transition (législation, prix carbone...). L'analyse qualitative sur cet axe, en particulier pour les secteurs les plus exposés, vise à étudier l'alignement de la stratégie de l'entreprise vis-à-vis de scénarii de maîtrise du réchauffement climatique.

■ Gestion durable des Ressources

L'analyse ISR de LBPAM étudie l'utilisation des ressources environnementales par les entreprises via différents critères concernant l'eau, les déchets, la biodiversité... Ces éléments permettent d'analyser comment l'entreprise prend conscience de la raréfaction des ressources, en particulier dans les zones de stress hydrique ou d'écosystèmes fragiles, et comment elle agit pour minimiser son impact environnemental.

Par ailleurs, LBPAM est très familière avec les obligations de reporting édictée par l'article 173 de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Dès janvier 2015, nous avons rédigé une note d'analyse des dispositions du décret, à destination de nos clients, incluant nos premières réponses pour répondre aux exigences :

Outil Transition Énergétique

LBPAM a développé un outil d'analyse et de reporting intégrant des « indicateurs Transition Énergétique ».

1 Identifier

- Données CO2 pour toutes les entreprises présentes dans les portefeuilles et benchmarks
- Entreprises exposées aux énergies fossiles
- Entreprises « Solutions Transition Énergétique »
- Green Bonds

2 Calculer au niveau du portefeuille

- Intensité carbone du portefeuille et de son benchmark
- Exposition carbone, en fonction du chiffre d'affaires et du mix énergétique
- Exposition aux entreprises « Solutions Transition Énergétique » et aux Green Bonds

3 Bénéficier d'une vue d'ensemble de l'intensité carbone au niveau des secteurs et des valeurs

Nous avons ainsi développé un outil permettant, pour chaque portefeuille géré par LBPAM, de connaître en temps réel trois indicateurs :

- L'intensité carbone du portefeuille (comparé à son benchmark).
- L'exposition aux entreprises liées aux activités charbon.
- L'exposition aux entreprises « solution transition énergétique » et aux green bonds.



Politique d'exclusion du charbon innovante :

En cohérence avec son engagement de basculer 100 % de ses encours en gestion responsable d'ici 2020, LBPAM adapte sa stratégie de sélection des émetteurs des secteurs miniers et de la production d'électricité afin d'agir davantage en faveur de la transition énergétique :

- Prise en compte de leurs stratégies en faveur de la transition énergétique et de leur alignement avec l'objectif de l'Accord de Paris, afin de limiter le réchauffement climatique au plus proche d'1,5°C
- Pas d'utilisation d'une logique de seuil afin d'éviter d'exclure des acteurs en transition ou, à l'inverse, d'investir dans des acteurs très diversifiés mais qui peuvent avoir des réserves de charbon très importantes

Les investissements sont limités aux émetteurs qui ont annoncé une sortie pilotée du charbon :

- Mise en œuvre de sortie prenant en compte les spécificités géographiques mises en évidence dans les travaux du GIEC
- Fermeture ou transformation d'actifs, et non leur cession
- Prise en compte des impacts sociaux et sociétaux de la fermeture des sites

Les entreprises n'ayant pas publié un alignement avec l'Accord de Paris sont exclues des portefeuilles.

En parallèle, LBPAM s'engage avec l'ensemble de la communauté financière sur les enjeux ESG et le climat :



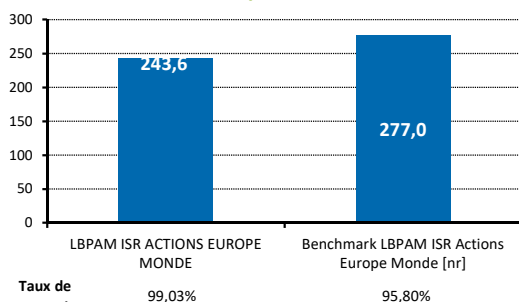
Le décret d'application de l'alinéa 6 de l'article 173 de la loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte demande aux investisseurs des éléments de reporting sur leur gestion des risques climatiques et leur contribution au financement de l'économie verte.

LBPAM propose ce document, en complément du reporting financier, avec 3 indicateurs : l'intensité carbone, l'exposition fossile et le financement des solutions vertes.

Ce reporting est un premier moyen de faire une analyse des portefeuilles et d'identifier les leviers pour maîtriser l'empreinte carbone et orienter les financements vers les solutions de la Transition Energétique.

Intensité Carbone

→ Intensité Carbone exprimée en tCO2 / M€ CA



NB : Le calcul de l'intensité carbone du fonds est donné à titre indicatif. Il prend uniquement en compte les titres d'émetteurs privés détenus dans nos fonds internes. Les émetteurs publics, les fonds externes et les instruments autres que les actions et les titres de créances sont exclus a priori du calcul.

→ Principaux contributeurs à l'Intensité Carbone du portefeuille

Entreprises	Secteurs	Contribution Carbone	Intensité Carbone (tCO2 / M€ CA)	Poids
Air Liquide SA	Materials	23,34	1383,13	1,35%
Enel SpA	Utilities	21,07	1522,06	1,11%
ArcelorMittal SA	Materials	13,20	3293,22	0,32%
CRH PLC	Materials	12,75	1638,10	0,63%
Iberdrola SA	Utilities	11,09	827,38	1,08%

Méthode de calcul :

Emissions de gaz à effet de serre (Direct + indirect de premier rang) de la dernière année disponible divisées par le chiffre d'affaires réalisé l'année précédente.

LBPAM a fait le choix de mesurer l'indicateur carbone rapporté au chiffre d'affaires qui permet une meilleure comparaison des entreprises entre elles et d'être intégré en amont de la construction des portefeuilles. Concernant le numérateur LBPAM a fait le choix d'utiliser le scope 1, le scope 2 et les émissions des fournisseurs de rang 1 (scope 3 direct).

Exposition aux ressources charbon

→ Principales expositions au charbon : liste des 10 entreprises ayant des activités liées au charbon les plus fortes (CA ou mix énergétique).

Les énergies fossiles, charbon en tête, sont la première cause du réchauffement climatique.

Connaitre son exposition au charbon est donc fondamental pour réduire son risque carbone.

LBPAM a choisi un seuil exigeant de 15% du CA ou du mix énergétique pour consolider cet indicateur.

L'exposition du portefeuille aux ressources charbon ressort ainsi à 1,39% de l'actif net

Entreprises	Secteurs	Principale implication	%CA généré	Poids
Endesa SA	Utilities	Prod. electr. au charbon	21,74%	0,14%
Enel SpA	Utilities	Prod. electr. au charbon	15,16%	1,11%
EDP - Energias de Portugal SA	Utilities	Prod. electr. au charbon	7,21%	0,28%
Engie SA	Utilities	Prod. electr. au charbon	2,24%	0,13%
Verbund AG	Utilities	Prod. electr. au charbon	0,85%	0,11%
Electricité de France SA	Utilities	Prod. electr. au charbon	0,68%	0,17%
Iberdrola SA	Utilities	Prod. electr. au charbon	0,60%	1,08%
Naturgy Energy Group SA	Utilities	Prod. electr. au charbon	0,40%	0,17%
UPM-Kymmene Oyj	Materials	Prod. electr. au charbon	0,06%	0,36%

Source : Trucost

Solutions à la Transition Energétique

→ Investissements dans des entreprises dont plus de 20% du CA est lié à une thématique de la transition énergétique

Entreprises	Thématiques	Poids
Exposition totale		23,31%
Liste des 10 entreprises les plus fortement exposées à la thématique TE :		
ASML Holding NV	Services et solutions environnementaux	5,35%
SAP SE	Economie circulaire	2,41%
Siemens AG	Services et solutions environnementaux	2,09%
Schneider Electric SE	Batiment vert	1,56%
Air Liquide SA	Services et solutions environnementaux	1,35%
Enel SpA	Energies renouvelables	1,11%
Iberdrola SA	Energies renouvelables	1,08%
Infineon Technologies AG	Services et solutions environnementaux	0,92%
Cie de Saint-Gobain	Batiment vert	0,59%
Dassault Systèmes SE	Services et solutions environnementaux	0,58%

Source : LBPAM

Méthode de calcul :

Identification des « valeurs vertes » : entreprises dont au moins 20% du CA est lié à une solution de la Transition Energétique.

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproducible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBPAM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

Les informations produites, sont des données internes à La Banque Postale Asset Management, valables à un instant T et susceptibles d'évoluer dans le temps. Elles sont produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré-contractuelle) à destination d'investisseurs professionnels ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable.

LBPAM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DICI, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBPAM sur simple demande ou sur le site www.labanquepostale-am.fr

→ Investissements dans des « green bonds »

Emissions	Emetteurs	Poids
Exposition totale		0,00%

Green bonds :

Un green bond est une obligation dont l'objectif est de financer des projets visant à promouvoir un développement environnemental durable.

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La Banque Postale Asset Management tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, 34 rue de la Fédération, 75015 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

La société de gestion ne publie pas de compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation dans la mesure où elle a opté pour un financement de la recherche sans lien avec les transactions réalisées dans les portefeuilles. La société de gestion a, en effet, recours à un compte recherche étendu à son activité de gestion collective d'OPC et décorrélé de tout mécanisme de commissions de courtage partagées.

FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,02 % de l'actif net moyen pour la part C,
- 0,02 % de l'actif net moyen pour la part S,
- 0,02 % de l'actif net moyen pour la part D.

INFORMATION LIÉE AU COVID-19

Aucune incidence ou événement significatif lié au COVID-19 n'est à déclarer.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes :

- Les collaborateurs de LBPAM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBPAM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion ; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le critère d'attribution de la rémunération variable est l'atteinte des objectifs individuels de chaque personne concernée.
- Personnel concerné par ces dispositions : l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.

Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la direction générale et des preneurs de risque, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 % sur 3 ans.

- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori : les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par :
 - Restitutions : reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ;
 - Malus : diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération : pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBPAM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBPAM et de la DRH.

- Enveloppe de rémunération variable : selon les collaborateurs, le taux d'atteinte maximale varie entre 0 % et 100 % de la rémunération fixe.

2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2020			Nb de bénéficiaires
Ensemble des CDI de la Société LBPAM			
	Fixe	11 795 142 €	131
	Variable + primes	4 298 086 €	127
Ensemble des gérants			
	Fixe	3 114 026 €	32
	Variable + primes	1 574 150 €	32
Ensemble des cadres supérieurs (non gérants)			
	Fixe	1 506 000 €	8
	Variable + primes	882 286 €	7

Comptes annuels

BILAN ACTIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	221 313 431,51	187 418 591,07
Actions et valeurs assimilées	179 425 419,21	142 306 299,33
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	179 425 419,21	142 306 299,33
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	41 437 724,34	38 443 729,99
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	41 378 679,74	38 362 569,52
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	10 725,00	16 350,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	48 319,60	64 810,47
Opérations temporaires sur titres	516,55	5 785 851,18
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	516,55	5 785 851,18
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	449 771,41	882 710,57
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	449 771,41	882 710,57
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	797 752,34	173 311,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	797 752,34	173 311,20
COMPTES FINANCIERS	63 755,16	400 443,24
Liquidités	63 755,16	400 443,24
TOTAL DE L'ACTIF	222 174 939,01	187 992 345,51

BILAN PASSIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	204 651 799,07	180 348 233,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,03	3 218 703,82
Report à nouveau (a)	1 975 337,34	2 537 500,27
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	13 896 186,77	-6 234 300,93
Résultat de l'exercice (a,b)	808 682,35	802 731,36
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	221 332 005,56	180 672 867,78
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	353 401,58	539 210,56
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	100,03	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	100,03	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	353 301,55	539 210,56
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	353 301,55	539 210,56
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	419 783,08	6 388 095,64
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	419 783,08	6 388 095,64
COMPTES FINANCIERS	69 748,79	392 171,53
Concours bancaires courants	69 748,79	392 171,53
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	222 174 939,01	187 992 345,51

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FSTU DJ 1220	0,00	2 068 200,00
MME MSCI EMER 1220	0,00	1 160 299,32
MME MSCI EMER 1221	161 214,89	0,00
EUREX MDAX 1220	0,00	1 888 250,00
NK NIKKEI 225 1220	0,00	695 582,65
DJE 600 EUROPE 1220	0,00	7 832 175,00
EURO STOXX 50 1221	2 469 280,00	0,00
Z UKX - LOND 1220	0,00	3 606 460,50
RY EURJPY 1220	0,00	1 624 215,40
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 1220	0,00	2 143 862,19
SP 500 MINI 1221	927 078,39	0,00
HHI HANG SENG 1220	0,00	981 150,97
MEFF IBEX35 E 1020	0,00	2 624 856,00
XAE ENERGY SE 1220	0,00	1 082 820,96
NK NIKKEI 225 1221	1 266 232,37	0,00
DJE 600 EUROPE 1221	612 630,00	0,00
EURO STOXX 50 1220	0,00	6 515 760,00
DJS TELECOM 1220	0,00	1 723 500,00
FTSE 100 FUT 1221	4 443 825,26	0,00
Options		
DJES BANKS 06/2021 CALL 80	0,00	335 175,00
DJES BANKS 12/2022 CALL 80	0,00	1 417 545,00
DJS BASIC RES INDEX 12/2021 CALL 650	471 004,80	0,00
NASDAQ 100 INDEX 01/2022 PUT 14500	3 315 763,92	0,00
S&P 500 INDEX 01/2022 PUT 4200	3 090 858,33	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 216,41	1 833,24
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 744 150,38	3 388 766,19
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	31 783,41	102 586,47
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	282,35	0,00
TOTAL (1)	3 777 432,55	3 493 185,90
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	392,51	1 670,48
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 912,16	7 923,97
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	7 304,67	9 594,45
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 770 127,88	3 483 591,45
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 946 337,58	2 675 215,97
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	823 790,30	808 375,48
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-15 107,95	-5 644,12
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	808 682,35	802 731,36

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Le portefeuille est valorisé comme suit :

1. Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.
 - a. Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - b. Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - c. Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
2. Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
3. Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).
4. Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.
5. À l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.
6. Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance représentative des titres prêtés ou la dette représentative des titres empruntés est évaluée à la valeur de marché des titres.
 - b. Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension inscrits en créance sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.
7. Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.

- b. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
 - c. Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.
8. Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :
- a. Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
 - b. L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
 - c. Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
 - d. Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.
9. Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base d'une réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.
10. Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.
11. Les autres opérations d'échanges ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la société de gestion.
12. Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
Évaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan
13. L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.
14. Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.
15. Aucune commission de souscription, ni de rachat n'est acquise à la SICAV.
16. Pour les actions C et D, le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1,50 % TTC de l'actif net. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.
Pour l'action S, le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1,70 % TTC de l'actif net. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.
17. Pour les actions C, D et S, le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction, et de rétrocession de frais de gestion) est de 1,4 % TTC sur l'actif moyen annuel.
18. Les rétrocessions de frais de gestion sont calculées quotidiennement sur la base des valeurs boursières de chaque fonds cible. Le montant global des rétrocessions se décompose comme suit :

Code ISIN	Libellé valeur	Montant de rétrocession
FR0010547117	LBPAM MULT.ACT EM.R	16 845,28
FR0013239407	LBPAM ACT USA 500 R	29 661,28
FR0010892471	LBPAM ACTIONS JAPON R	6 763,16
Total général		53 269,72

19. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.
20. Les comptes annuels sont établis sur la base du dernier jour de calcul de la valeur liquidative du mois de septembre.

21. La SICAV est un OPC de capitalisation pour les actions C et les actions S, et de distribution annuelle pour les actions D. Pour les actions D, le Conseil d'administration de la SICAV décide chaque année de l'affectation des résultats et de la possibilité de distribuer des acomptes.

Frais de gestion

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action C et S	Capitalisation	Capitalisation
Action D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	180 672 867,78	209 352 397,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 120 004,00	8 167 882,97
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-19 404 602,05	-14 028 636,04
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	21 381 845,73	15 089 701,71
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 971 246,83	-19 681 439,23
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	6 262 477,91	10 376 215,44
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 859 359,57	-10 621 410,02
Frais de transactions	-335 351,22	-693 193,94
Différences de change	1 915 150,08	-1 100 343,69
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	36 267 689,94	-14 948 223,98
Différence d'estimation exercice N	50 842 834,69	14 575 144,75
Différence d'estimation exercice N-1	-14 575 144,75	-29 523 368,73
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	582 355,45	-913 328,02
Différence d'estimation exercice N	-179 204,74	-761 560,19
Différence d'estimation exercice N-1	761 560,19	-151 767,83
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 123 615,96	-1 135 130,58
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	823 790,30	808 375,48
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	221 332 005,56	180 672 867,78

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	2 630 494,89	1,19
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	2 630 494,89	1,19
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	14 127 393,07	6,38
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	14 127 393,07	6,38

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 755,16	0,03
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 748,79	0,03
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	63 755,16	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	69 748,79	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 HKD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	423 160,88	0,19	4,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	1 542 775,79	0,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29,31	0,00
Créances	5 080,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	9 896,14	0,00	41 193,53	0,02	0,00	0,00	12 665,49	0,01
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,67	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	12 185,64	0,01	1 961,80	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	161 214,89	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	8 599 933,01	3,89	4 443 825,26	2,01	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

Nature de débit/crédit	30/09/2021
CRÉANCES	
Ventes à règlement différé	698 729,48
Souscriptions à recevoir	1 884,37
Rétrocession de frais de gestion	4 745,92
Coupons et dividendes en espèces	91 912,32
Collatéraux	480,25
TOTAL DES CRÉANCES	797 752,34
DETTES	
Rachats à payer	146 500,73
Frais de gestion fixe	263 659,66
Collatéraux	0,15
Autres dettes	9 622,54
TOTAL DES DETTES	419 783,08
TOTAL DETTES ET CRÉANCES	377 969,26

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE C		
Actions souscrites durant l'exercice	12 894,75529	1 629 589,33
Actions rachetées durant l'exercice	-41 516,02736	-5 291 420,51
Solde net des souscriptions/rachats	-28 621,27207	-3 661 831,18
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	229 809,10759	
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D		
Actions souscrites durant l'exercice	50 310,21185	4 879 391,15
Actions rachetées durant l'exercice	-119 905,04390	-11 886 711,54
Solde net des souscriptions/rachats	-69 594,83205	-7 007 320,39
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 696 720,48121	
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE S		
Actions souscrites durant l'exercice	4 100,57603	611 023,52
Actions rachetées durant l'exercice	-14 204,03447	-2 226 470,00
Solde net des souscriptions/rachats	-10 103,45844	-1 615 446,48
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	48 431,05192	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	433 807,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	7 802,22
Frais de recherche	5 504,95
Pourcentage de frais de recherche	0,02
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 411 294,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	43 363,90
Frais de recherche	30 559,27
Pourcentage de frais de recherche	0,02
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE S	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	116 956,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	2 103,60
Frais de recherche	1 485,18
Pourcentage de frais de recherche	0,02

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	3 276 812,74
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			31 850 851,55
	FR0010892471	LBPAM ACTIONS JAPON R	2 441 538,00
	FR0013239407	LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R	21 737 298,69
	FR0010547117	LBPAM ISR MULTI ACTIONS EMERGENTS R	5 586 577,22
	FR0010392951	OSTRUM ISR CASH EONIA M	2 085 437,64
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			31 850 851,55

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 975 337,34	2 537 500,27
Résultat	808 682,35	802 731,36
Total	2 784 019,69	3 340 231,63
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	115 418,70	120 757,34
Total	115 418,70	120 757,34
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D		
Affectation		
Distribution	1 187 704,34	1 130 441,80
Report à nouveau de l'exercice	1 451 796,97	2 056 311,56
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 639 501,31	3 186 753,36
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 696 720,48121	1 766 315,31326
Distribution unitaire	0,70	0,64
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	214 648,17	180 113,60
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	29 099,68	32 720,93
Total	29 099,68	32 720,93

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,03	3 218 703,82
Plus et moins-values nettes de l'exercice	13 896 186,77	-6 234 300,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	13 896 186,80	-3 015 597,11
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 979 868,74	-942 160,80
Total	1 979 868,74	-942 160,80
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	11 417 139,98	0,00
Capitalisation	0,00	-1 818 135,09
Total	11 417 139,98	-1 818 135,09
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	499 178,08	-255 301,22
Total	499 178,08	-255 301,22

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net Global en EUR	222 797 828,51	214 642 972,90	209 352 397,68	180 672 867,78	221 332 005,56
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE C EN EUR					
Actif net	40 136 753,40	35 088 718,97	32 957 621,47	27 205 463,48	31 561 669,81
Nombre de titres	358 433,32745	305 599,28920	278 970,81551	258 430,38075	229 809,10759
Valeur liquidative unitaire	111,97	114,81	118,14	105,27	137,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,72	6,14	2,29	-3,64	8,61
Capitalisation unitaire sur résultat	1,40	1,46	2,62	0,46	0,50
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D EN EUR					
Actif net	170 667 584,28	169 385 178,01	166 987 868,70	146 095 384,75	181 812 800,56
Nombre de titres	1 899 389,07748	1 851 448,69266	1 787 323,54037	1 766 315,31326	1 696 720,48121
Valeur liquidative unitaire	89,85	91,48	93,42	82,71	107,15
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	1,82	0,00	6,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	9,43	4,90	0,00	-1,02	0,00
Distribution unitaire sur résultat	0,64	0,61	0,64	0,64	0,70
Crédit d'impôt unitaire	0,06	0,06	0,00	0,10	0,00 (*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	0,00	1,43	1,16	0,85
Capitalisation unitaire sur résultat	0,48	0,55	0,00	0,00	0,00
ACTION LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE S EN EUR					
Actif net	11 993 490,83	10 169 075,92	9 406 907,51	7 372 019,55	7 957 535,19
Nombre de titres	89 526,89453	74 030,06840	66 556,09712	58 534,51036	48 431,05192
Valeur liquidative unitaire	133,96	137,36	141,33	125,94	164,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	14,02	7,34	2,75	-4,36	10,30
Capitalisation unitaire sur résultat	1,68	1,74	3,14	0,55	0,60

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12 INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	8 062	2 191 251,60	0,99
ALLIANZ SE-REG	EUR	18 389	3 582 912,76	1,62
BASF SE	EUR	39 724	2 615 825,40	1,18
BEIERSDORF AG	EUR	4 383	409 635,18	0,19
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	13 348	1 104 680,48	0,50
BRENTAG AG NAMEN	EUR	5 710	460 111,80	0,21
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	1 263	209 721,15	0,09
COMMERZBANK AG	EUR	43 664	251 286,32	0,11
CONTINENTAL AG O.N.	EUR	4 764	451 579,56	0,20
COVESTRO AG	EUR	7 850	465 819,00	0,21
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	EUR	36 037	2 764 758,64	1,25
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	8 917	1 252 838,50	0,56
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	42 939	2 339 316,72	1,06
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	149 844	2 606 686,22	1,17
E.ON AG NOM.	EUR	96 119	1 015 785,59	0,46
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	9 099	248 129,73	0,12
FRESENIUS	EUR	16 013	665 099,96	0,30
FRESENIUS MEDICAL	EUR	7 947	483 654,42	0,22
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	2 136	323 283,60	0,15
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	5 442	352 532,76	0,16
HELLOFRESH AG	EUR	7 596	607 376,16	0,27
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	8 329	667 819,22	0,31
HENKEL AG AND CO.KGAA POR	EUR	6 130	456 991,50	0,21
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	57 535	2 043 930,88	0,92
KION GROUP AG	EUR	2 252	182 096,72	0,08
KNORR-BREMSE AG	EUR	2 573	238 362,72	0,11
LANXESS AG	EUR	3 617	211 883,86	0,10
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	2 556	312 343,20	0,14
MERCK KGA	EUR	6 232	1 169 434,80	0,53
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	2 019	394 512,60	0,18
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	6 075	1 439 167,50	0,65
PORSCHE A HOLDING	EUR	5 528	475 076,32	0,21
PUMA SE	EUR	3 527	340 073,34	0,16
SAP SE	EUR	45 679	5 338 961,52	2,41
SIEMENS AG-REG	EUR	32 618	4 629 146,56	2,09
SYMRISE AG	EUR	5 549	630 643,85	0,28
TEAMVIEWER AG	EUR	4 958	125 883,62	0,06
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDI	EUR	45 074	110 791,89	0,05
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	8 770	1 698 222,80	0,77
VONOVIA SE	EUR	21 355	1 108 324,50	0,50
ZALANDO SE	EUR	5 948	471 795,36	0,21
TOTAL ALLEMAGNE			46 447 748,31	20,99

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AUTRICHE				
ERSTE GROUP BANK	EUR	12 186	463 799,16	0,21
OMV AG	EUR	4 635	241 854,30	0,11
VERBUND	EUR	2 904	254 680,80	0,12
VOEST-ALPINE AG	EUR	4 930	157 957,20	0,07
TOTAL AUTRICHE			1 118 291,46	0,51
BELGIQUE				
AGEAS	EUR	6 177	264 499,14	0,12
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	4 903	466 177,24	0,21
KBC GROUPE	EUR	12 166	949 434,64	0,43
SOLVAY	EUR	4 149	446 639,85	0,20
UMICORE	EUR	8 477	434 361,48	0,19
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	4 755	460 284,00	0,21
TOTAL BELGIQUE			3 021 396,35	1,36
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	18 368	1 044 771,84	0,47
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	306 905	1 754 575,89	0,79
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	753 558	2 363 534,67	1,07
CAIXABANK S.A.	EUR	154 469	414 594,80	0,19
CELLNEX TELECOM SA	EUR	14 050	748 865,00	0,34
ENAGAS SA	EUR	10 679	205 090,20	0,09
ENDESA SA	EUR	17 567	306 017,14	0,14
FERROVIAL	EUR	21 142	533 412,66	0,24
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	16 737	352 815,96	0,16
IBERDROLA SA	EUR	274 377	2 382 689,87	1,08
INDITEX	EUR	47 614	1 515 077,48	0,68
NATURGY ENERGY GROUP SDG-E	EUR	17 160	373 230,00	0,17
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	24 663	426 916,53	0,19
REPSOL	EUR	65 812	743 543,98	0,34
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENE	EUR	13 055	287 471,10	0,13
TELEFONICA	EUR	241 800	978 564,60	0,44
TOTAL ESPAGNE			14 431 171,72	6,52
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	6 061	325 112,04	0,14
KESKO OYJ B	EUR	11 652	347 695,68	0,16
NESTE OYJ	EUR	20 120	985 276,40	0,44
NOKIA (AB) OYJ	EUR	244 610	1 164 098,99	0,53
ORION CORPORATION	EUR	4 498	154 056,50	0,07
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	30 336	438 810,24	0,20
UPM-KYMMENE OY	EUR	25 634	787 220,14	0,36
WAERTSILAE CORPORATION	EUR	11 318	117 197,89	0,05
TOTAL FINLANDE			4 319 467,88	1,95
FRANCE				
ACCOR	EUR	8 061	249 487,95	0,11
AEROPORTS DE PARIS	EUR	2 158	238 674,80	0,11
AIRBUS SE	EUR	24 919	2 868 176,90	1,29
AIR LIQUIDE	EUR	7 000	970 060,00	0,44
ALSTOM	EUR	10 985	360 857,25	0,16
AMUNDI	EUR	3 887	283 362,30	0,13
ARKEMA	EUR	3 978	455 481,00	0,21

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ATOS SE	EUR	4 337	200 152,55	0,09
AXA	EUR	88 039	2 120 419,32	0,96
BIOMERIEUX	EUR	2 521	248 469,76	0,11
BNP PARIBAS	EUR	49 613	2 750 544,72	1,24
BOUYGUES	EUR	9 885	354 871,50	0,16
BUREAU VERITAS	EUR	12 805	342 021,55	0,15
CAPGEMINI SE	EUR	6 933	1 248 979,95	0,57
CARREFOUR	EUR	26 198	407 247,91	0,19
CNP	EUR	14 041	192 712,73	0,09
COVIVIO SA	EUR	3 588	261 278,16	0,12
CREDIT AGRICOLE	EUR	58 556	699 509,98	0,31
DANONE	EUR	28 575	1 687 353,75	0,76
DASSAULT SYST.	EUR	28 453	1 293 615,65	0,59
EDENRED	EUR	9 314	434 311,82	0,20
EDF	EUR	35 208	383 415,12	0,17
EIFPAGE	EUR	3 689	323 451,52	0,15
ENGIE	EUR	24 857	281 928,09	0,13
ESSILORLUXOTTICA	EUR	12 426	2 056 503,00	0,93
EURAZEO	EUR	1 687	137 068,75	0,06
GECINA NOMINATIVE	EUR	2 727	317 831,85	0,15
GETLINK SE	EUR	14 522	196 555,27	0,08
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 308	1 565 022,00	0,70
IPSEN	EUR	1 636	135 068,16	0,06
KERING	EUR	3 281	2 021 096,00	0,91
KLEPIERRE	EUR	12 785	248 540,40	0,11
L'OREAL	EUR	11 215	4 002 072,75	1,81
LEGRAND SA	EUR	12 672	1 175 454,72	0,53
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	11 945	7 407 094,50	3,35
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	7 297	969 041,60	0,44
ORANGE	EUR	94 194	880 902,29	0,40
ORPEA	EUR	1 671	168 269,70	0,08
PERNOD RICARD	EUR	9 090	1 733 463,00	0,78
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	9 560	556 965,60	0,25
REMY COINTREAU	EUR	981	164 317,50	0,08
RENAULT SA	EUR	8 279	255 779,71	0,11
SAFRAN SA	EUR	13 936	1 528 221,76	0,69
SAINT-GOBAIN	EUR	22 557	1 313 719,68	0,59
SANOFI	EUR	35 319	2 934 302,52	1,32
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	1 023	494 825,10	0,23
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	24 069	3 463 529,10	1,56
SCOR SE	EUR	6 816	170 877,12	0,07
SEB	EUR	1 680	204 792,00	0,09
SOCIETE GENERALE SA	EUR	38 863	1 056 879,29	0,48
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	3 872	293 420,16	0,14
SUEZ SA	EUR	20 116	395 983,46	0,18
THALES	EUR	3 767	317 030,72	0,14
TOTALENERGIES SE	EUR	108 594	4 488 732,99	2,02
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	3 391	175 925,08	0,08
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	7 149	454 819,38	0,21
VALEO SA	EUR	12 691	307 756,75	0,14
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	23 269	615 697,74	0,27
VINCI (EX SGE)	EUR	23 499	2 118 434,85	0,96

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VIVENDI	EUR	33 119	361 162,70	0,17
WORLDLINE SA	EUR	10 155	670 331,55	0,31
TOTAL FRANCE			64 013 873,03	28,92
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	34 136	1 384 556,16	0,63
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	10 313	468 003,94	0,21
TOTAL IRLANDE			1 852 560,10	0,84
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	3 628	149 473,60	0,07
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	53 577	985 281,03	0,45
ATLANTIA EX AUTOSTRADE	EUR	21 397	350 375,88	0,16
DIASORIN SPA	EUR	731	132 566,85	0,06
ENEL SPA	EUR	360 344	2 396 647,94	1,08
ENI SPA	EUR	109 977	1 269 794,44	0,57
FINECOBANK SPA	EUR	21 767	341 088,89	0,16
INTESA SANPAOLO	EUR	756 380	1 855 778,33	0,84
MEDIOBANCA SPA	EUR	25 889	270 281,16	0,12
MONCLER SPA	EUR	7 179	380 630,58	0,17
POSTE ITALIANE	EUR	22 403	267 267,79	0,12
PRYSMIAN SPA	EUR	10 527	319 178,64	0,15
SNAM	EUR	86 892	416 734,03	0,18
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	654 782	222 233,01	0,10
TERNA	EUR	75 167	461 224,71	0,21
UNICREDIT SPA	EUR	101 207	1 163 880,50	0,52
TOTAL ITALIE			10 982 437,38	4,96
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	26 940	712 832,40	0,32
TOTAL LUXEMBOURG			712 832,40	0,32
PAYS-BAS				
ABN AMRO GROUP GDR	EUR	18 495	230 336,73	0,10
AEGON	EUR	78 003	348 439,40	0,16
AKZO NOBEL	EUR	9 402	887 360,76	0,40
ASML HOLDING NV	EUR	18 335	11 842 576,50	5,35
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	44 026	647 182,20	0,30
HEINEKEN	EUR	10 734	968 206,80	0,44
HEINEKEN HOLDING NEW	EUR	6 210	467 302,50	0,21
ING GROEP NV	EUR	167 885	2 109 978,68	0,96
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	44 842	1 288 534,87	0,58
KONINKLIJKE DSM	EUR	8 118	1 402 384,50	0,63
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	149 798	406 701,57	0,19
NN GROUP NV	EUR	12 385	560 668,95	0,25
QIAGEN	EUR	8 414	376 863,06	0,17
RANDSTAD N.V.	EUR	5 305	308 220,50	0,14
ROYAL PHILIPS	EUR	38 037	1 458 338,58	0,66
STELLANTIS NV	EUR	88 881	1 468 491,88	0,67
STMICROELECTRONICS NV	EUR	27 927	1 054 663,16	0,47
UNIVERSAL MUSIC GROUP	EUR	33 119	765 545,69	0,34
WOLTERS KLUWER	EUR	11 907	1 090 443,06	0,49
TOTAL PAYS-BAS			27 682 239,39	12,51

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	137 180	622 111,30	0,28
GALP ENERGIA SGPS SA CLASSE B	EUR	21 894	214 561,20	0,10
JERONIMO MARTINS	EUR	17 824	306 751,04	0,14
TOTAL PORTUGAL			1 143 423,54	0,52
ROYAUME-UNI				
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	8 870	423 160,88	0,19
NMC HEALTH	GBP	34 629	4,03	0,00
TOTAL ROYAUME-UNI			423 164,91	0,19
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			176 148 606,47	79,59
TOTAL Actions et valeurs assimilées			176 148 606,47	79,59
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LBPAM ACTIONS JAPON R	EUR	1 100	2 441 538,00	1,11
LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R	EUR	129 984,44471	21 737 298,69	9,82
LBPAM ISR MULTI ACTIONS EMERGENTS R	EUR	3 000,31	5 586 577,22	2,53
OSTRUM ISR CASH EONIA M	EUR	212	2 085 437,64	0,94
TOTAL FRANCE			31 850 851,55	14,40
IRLANDE				
iShares PLC - iShares MSCI Korea UCITS ETF USD (Dist)	EUR	50 000	2 446 300,00	1,11
iShares VII PLC - iShares Core MSCI Pac ex-Jpn ETF USD Acc	USD	10 000	1 494 456,19	0,67
TOTAL IRLANDE			3 940 756,19	1,78
LUXEMBOURG				
AMUNDI S&P 500 UCITS ETF - EUR C	EUR	80 000	5 587 072,00	2,52
TOTAL LUXEMBOURG			5 587 072,00	2,52
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			41 378 679,74	18,70
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE				
FRANCE				
AC.CAP.FD IV-GR.BUY OUT FCPR B	EUR	3 750	10 725,00	0,00
TOTAL FRANCE			10 725,00	0,00
TOTAL Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE			10 725,00	0,00
Autres organismes non européens				
ILES CAIMANS				
GOTTEX REAL ASSET FD LP (GRAF)	USD	1 000 000	48 319,60	0,02
TOTAL ILES CAIMANS			48 319,60	0,02
TOTAL Autres organismes non européens			48 319,60	0,02
TOTAL Organismes de placement collectif			41 437 724,34	18,72

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres mis en dépôt				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AIR LIQUIDE	EUR	14 653	2 030 612,74	0,92
SANOFI	EUR	15 000	1 246 200,00	0,56
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 276 812,74	1,48
TOTAL Titres mis en dépôt			3 276 812,74	1,48
Indemnités sur titres prêtés			516,55	0,00
Indemnités sur titres empruntés			-100,03	0,00
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 EUROPE 1221	EUR	27	-11 330,00	-0,01
EURO STOXX 50 1221	EUR	-61	24 475,00	0,01
FTSE 100 FUT 1221	GBP	54	20 260,60	0,01
MME MSCI EMER 1221	USD	-3	3 895,77	0,01
NK NIKKEI 225 1221	USD	10	-20 061,26	-0,01
SP 500 MINI 1221	USD	5	-13 988,96	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			3 251,15	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			3 251,15	0,00
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJS BASIC RES INDEX 12/2021 CALL 650	EUR	200	25 000,00	0,01
NASDAQ 100 INDEX 01/2022 PUT 14500	USD	6	345 985,59	0,15
S&P 500 INDEX 01/2022 PUT 4200	USD	-21	-274 515,73	-0,12
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			96 469,86	0,04
TOTAL Engagements à terme conditionnels			96 469,86	0,04
TOTAL Instruments financier à terme			99 721,01	0,04
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	34 947,5	30 154,45	0,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-13 145	-13 145,00	0,00
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-17 415	-20 260,60	-0,01
TOTAL Appel de marge			-3 251,15	0,00
Créances			797 752,34	0,36
Dettes			-419 783,08	-0,19
Comptes financiers			-5 993,63	0,00
Actif net			221 332 005,56	100,00
Action LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D	EUR	1 696 720,48121	107,15	
Action LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE S	EUR	48 431,05192	164,30	
Action LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE C	EUR	229 809,10759	137,33	

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 187 704,34	EUR	0,70	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	1 187 704,34	EUR	0,70	EUR

LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE

Société d'Investissement à Capital Variable

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE

Société d'Investissement à Capital Variable

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 01 décembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Olivier GALIENNE



LES AFFICHES PARISIENNES
CASE N°49
3 R DE PONDICHERY
75015 PARIS

N° de Refus : 2022-36826 (2022TP0531725)

Société : LBPAM ISR ACTIONS EUROPE MONDE (2000B08349)

Date de clôture de l'exercice : 30/09/2021

Contrôleur : laurencel

**NOTIFICATION DE DECISION DE REFUS D'ENREGISTREMENT
DE DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

Nous avons le regret de vous aviser que votre demande d'enregistrement déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris n'est pas conforme aux dispositions applicables :

Les motifs de refus sont les suivants :

- Autres ou précisions complémentaires :
Le bilan doit être signé.

Il s'agit d'une SICAV qui doit déposer son rapport financier
signé par le CAC.
Merci
Cordialement

Délivré à Paris, le 20 décembre 2022

Le Greffier,



Rappels :

Tout dépôt de comptes annuels est à faire en un exemplaire daté et certifié conforme par le représentant légal.

Vous disposez d'un délai de deux semaines pour régulariser, passé ce délai votre dossier vous sera retourné.

Il est indispensable de déposer des documents lisibles, de mentionner la dénomination complète, le siège social et le numéro d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés.

Les documents ne doivent comporter ni agrafe, ni attache.

Retourner ce document avec le complément de dossier.